

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

1975
2015

40 ans

de coopération
transfrontalière dans
le Rhin supérieur

Contenu

3 pays, 2 langues, 1 objectif : des projets pour les habitants du Rhin supérieur	4
Martin Schulz : L'importance pour l'Europe de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur	5
40 ans – quelle différence !	6
Un peu d'histoire	8
Daniel Hoeffel : Il y a 40 ans.....	11
En bref : la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur	12
Le Secrétariat commun	13
Kurt Beck : La Commission intergouvernementale	14
Erwin Vetter : Le Rhin supérieur... ..	14
En bref : le soutien de l'Union européenne via le programme INTERREG.....	15
Economie.....	16
Transports	18
Aménagement du territoire	20
Eduard Belser : Une coopération visible pour la population du Rhin supérieur	23
Education et formation	24
Jeunesse	26
l'environnement	28
Climat et énergie.....	30
Culture	32
Entraide en cas de catastrophe	34
Santé	36
Agriculture	38
Sport	40
L'autor Reinhard Reck	42
Le Rhin Supérieur en quelques chiffres	44

3 pays, 2 langues, 1 objectif : des projets pour les habitants du Rhin supérieur

Préface commune des trois chefs de délégation

On ne peut être qu'admiratif au regard du travail accompli en quarante ans de coopération transfrontalière débutée au niveau diplomatique le 22 octobre 1975 avec la signature de l'Accord Intergouvernemental de Bonn, la mise en place de la Commission Intergouvernementale et de deux comités régionaux qui font aujourd'hui partie du quotidien des habitants des trois pays.

Le cadre et l'orientation de la coopération ont évolué, en particulier depuis la création de la Conférence du Rhin supérieur en 1991 : aujourd'hui, plus de 500 experts s'engagent dans divers domaines afin de réaliser des projets transfrontaliers concrets pour assurer un développement harmonieux et durable de notre région. Nous voulons que les habitants soient conscients des bénéfices apportés par le travail de coopération transfrontalière.

Il aurait fallu être visionnaire pour imaginer, il y a 40 ans, que des sapeurs-pompiers allemands, français et suisses organisent des exercices communs ou qu'un bateau-pompe commun améliore la sécurité sur le Rhin. Qui aurait cru il y a quelques années que des apprentis français ou allemands puissent faire la partie théorique de leur apprentissage dans leur pays et la partie pratique dans le pays voisin avec des diplômes reconnus par les deux pays ?

Ces exemples montrent que dans notre région frontalière, les défis de demain ne pourront être relevés qu'ensemble. Afin que l'espace de vie et économique commun du Rhin supérieur devienne réalité, la Conférence du Rhin supérieur s'engage, entre autres, pour



*Comité directeur de la Conférence du Rhin supérieur,
le 19 juin 2015 à la Landesgartenschau à Landau*

de meilleurs réseaux de transport, la promotion du plurilinguisme et une meilleure prise en charge des patients des deux côtés du Rhin.

Vous trouverez dans cette brochure un aperçu de l'évolution historique de la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin supérieur mais aussi de la diversité et la dynamique des thèmes et projets en cours.

Vous verrez, que comme peu d'autres régions transfrontalières, l'espace du Rhin supérieur est en mesure de renforcer la cohésion en Europe grâce à de nouveaux modèles de coopération territoriale !

Nicolette Kressl
Regierungspräsidentin Karlsruhe,
Présidente de la Conférence
du Rhin supérieur 2015

Stéphane Fratacci
Préfet de la région Alsace
Chef de la délégation française

Urs Wüthrich-Pelloi
Ancien Conseiller d'Etat
du canton Bâle-Campagne,
Chef de la délégation suisse

L'importance pour l'Europe de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur



Nous fêtons cette année le quarantième anniversaire de la Commission intergouvernementale franco-germano-suisse.

Une intense coopération informelle s'était déjà développée entre les trois pays au cours des décennies

antérieures, par exemple lors de la construction de l'aéroport binational de Bâle-Mulhouse et lors de la mise en place d'une administration commune du port de Kehl. Mais c'est par l'Accord de Bonn du 22 octobre 1975 que les gouvernements français, allemand et suisse instituèrent formellement la coopération transfrontalière.

Cette dernière a dans la région, une puissance symbolique particulière. Dans l'histoire européenne moderne, le fossé rhénan a souvent été une zone âprement disputée. Entre 1630 et 1945, quasiment aucune guerre en Europe n'a épargné la région du Rhin supérieur. De la guerre de Trente Ans aux Première et Seconde Guerres mondiales, pendant des siècles, les hommes ne s'y sont rencontrés que les armes à la main. Il est d'autant plus impressionnant que cette région soit devenue aujourd'hui un modèle en matière de coopération transfrontalière.

La région du Rhin supérieur est emblématique du développement de l'Europe à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Après les ravages et les dévastations, les ennemis héréditaires se sont tendus la main et ont noué amitié ; les voisins ont abattu les murs qui les séparaient et ouvert les frontières ; les dictatures sont devenues des démocraties et l'Europe une communauté de droit. La réconciliation avec les voisins allemands a nécessité courage et clairvoyance.

Dans le sillage d'une histoire tragique, les hommes et les femmes de la génération des fondateurs ont décidé de lier nos intérêts si étroitement que la guerre deviendrait impossible pour pouvoir relever ensemble les défis à venir. Ce que nous avons fait là, nous les Européens, est à mes yeux la plus grande conquête civilisationnelle de notre continent depuis la Renaissance. Cette décision nous a valu de vivre en paix et en démocratie depuis 70 ans et, avec la chute du Mur de Berlin en 1989, ce privilège s'est enfin étendu à l'Europe entière.

Je suis originaire moi-même d'un petit village proche d'Aix-la-Chapelle, et donc d'une région frontalière. Pour nous tous qui avons grandi après-guerre au point de jonction entre l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique, l'expérience de la frontière a été marquante. La frontière, c'était le lieu où se formaient souvent de longues queues, lorsque nous allions faire des courses ou rendre visite à des proches le week-end. Pour moi, il n'y a guère de manifestation plus forte des acquis de l'unification européenne que l'ouverture des frontières.

Le fait que les ennemis d'hier, la France et l'Allemagne, œuvrent aujourd'hui de concert pour le bien des citoyens, témoigne de la réconciliation européenne. Outre qu'elle fonctionne remarquablement, la coopération dans la région du Rhin supérieur a ceci d'exceptionnel que la Suisse y apporte sa pierre sans être membre de l'UE. Cela confère au projet un rayonnement d'autant plus grand.

Je vous adresse mes vœux de réussite les plus chaleureux à l'occasion de ce quarantième anniversaire.

*Martin Schulz,
Président du Parlement européen*

40 ans – quelle différence !

Délimité à l'est par la Forêt-Noire, à l'ouest par les Vosges et au sud par le Jura suisse, le fossé du Rhin supérieur constitue une entité naturelle. D'étroites relations culturelles, familiales et économiques s'y sont nouées par-delà le fleuve depuis des siècles, voire des millénaires. Au Moyen-Age déjà, la Décapole alsacienne intégrait Bâle et Landau. Il y avait même une monnaie commune ! Le dialecte alémanique servait de trait d'union tout comme l'humanisme, qui fit ici florès à l'aube des temps modernes – on vit éclore nombre d'universités et une activité nouvelle appelée à un riche avenir : l'imprimerie.

Mais aux XIXe et XXe siècles, le Rhin fut avant tout une frontière très disputée. Français et Allemands s'observaient avec défiance et portaient un regard tantôt méprisant, tantôt craintif sur leurs voisins respectifs. Même après la fin de la Seconde Guerre mondiale, il fallut du temps avant que les relations entre les deux peuples et les deux Etats se normalisent. Jusque dans les années 1950, Kehl resta une ville coupée en deux, les douaniers contrôlaient sévèrement les voitures qui franchissaient le Rhin. Mais c'est sans doute dans les têtes que la frontière était la plus infranchissable, et rares furent les visionnaires qui tentèrent de promouvoir la culture et les traditions du pays voisin. Les plaies laissées par les conflits passés étaient encore trop vives.

Quelle différence par rapport à ce que nous connaissons aujourd'hui !
Le long de l'axe rhénan, trains, trams et bus franchissent tout naturellement les frontières plusieurs fois par heure. Le Théâtre National de Strasbourg, loin de se limiter à la culture française, entretient des contacts étroits avec des troupes allemandes. Les projets communs sont nombreux en matière de protection de l'environnement, comme par exemple la création d'une zone humide protégée par la Convention de Ramsar au bord du Rhin. Dans bien des domaines, la dimension transfrontalière est aujourd'hui une

évidence, d'autant plus que la coopération est intense entre les milieux politiques, économiques et scientifiques d'Alsace, du Pays de Bade, du Palatinat du Sud et de la Suisse du Nord-Ouest. Chacun en est convaincu : la région du Rhin supérieur a tous les atouts pour jouer un rôle pionnier en Europe dès lors que les intéressés unissent leurs forces.



Strasbourg-Kehl: Ponts détruits et passage provisoire sur le Rhin en 1944

Les énormes progrès réalisés en matière de coopération transfrontalière ne sont pas le fruit du hasard. Ils ont été portés par des femmes et des hommes qui ont su identifier très tôt les opportunités liées à une telle coopération et affronter résolument les résistances.

A cet égard, on ne saurait sous-estimer l'importance de l'Accord intergouvernemental de Bonn signé le 22 octobre 1975, il y a tout juste quarante ans. La mise en place d'une Commission intergouvernementale réunissant des représentants des trois Etats partenaires marqua l'aboutissement de multiples tentatives de rapprochement en apportant cohérence et systématisme dans les contacts transfrontaliers. Sans ce texte qui

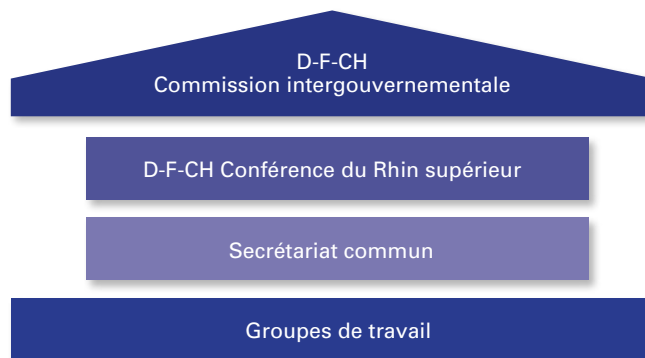


Le Tramway passera à nouveau le Rhin à partir de 2017

formalise le soutien des gouvernements de Paris, Berne et (avant Berlin) Bonn à la région naissante du Rhin supérieur, bien des initiatives transfrontalières en faveur des citoyens n'auraient pas pu voir le jour. La création de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur en 1991 et l'établissement du Secrétariat commun à la Villa Rehfus à Kehl, s'inscrivent dans la droite ligne de l'évolution voulue par les initiateurs du projet. Afin de renforcer la coopération sur autant d'aspects que possible, il fallait disposer d'un forum où se retrouveraient les experts issus des administrations des collectivités territoriales. La mise en place de douze groupes de travail – Education et formation, Sport, Entraide en cas de catastrophe, Jeunesse, Santé, Environnement, Culture, Aménagement du territoire, Agriculture, Economie, Climat et énergie, Transports – a permis des gains d'efficacité. Le Secrétariat commun, où chacun des trois pays partenaires dispose d'un représentant permanent, joue le rôle d'interface et assure dans le même temps un lien direct avec les autorités de ces pays.

Ainsi est-on parvenu, au cours des quarante dernières années, à impliquer un très grand nombre de spécialistes dans la coopération transfrontalière. Car on le sait désormais : la grande majorité des probléma-

tiques d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de la protection de l'environnement, du développement des infrastructures ou de la politique de l'emploi, pour ne citer que quelques exemples, ne se résoudront pas sans une étroite coopération.



La Villa Rehfus, siège du Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur

Un peu d'histoire

Après 1945, les premiers rapprochements intervinrent d'abord entre la France et la Suisse, notamment avec la construction de l'aéroport de Bâle-Mulhouse en territoire alsacien (1949). La fondation des associations Regio Basiliensis (1963) puis Regio du Haut-Rhin (1965) prirent ensuite le relais pour tenter de promouvoir la coopération transfrontalière.

Au cours des années 1950 et 1960, les relations franco-allemandes s'apaisèrent notablement. Signes tangibles de ce début de réconciliation, les jumelages entre villes de part et d'autre du Rhin se multiplièrent, renforçant les liens entre les habitants des deux pays. La commune badoise de Gengenbach et celle d'Obernai, en Alsace, furent ainsi parmi les premières à s'engager dans cette voie puisqu'elles sont jumelées depuis 1958. La signature du Traité de l'Élysée par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, en 1963, créa notamment l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et conféra une dynamique nouvelle aux relations entre les anciens « ennemis héréditaires ». On vit alors fleurir les initiatives visant à améliorer l'entente entre les peuples et à resserrer les liens avec la Suisse du

Nord-Ouest. Quelques obstacles non négligeables subsistaient toutefois. En particulier, aucun cadre politique et administratif solide ne permettait encore de développer des projets communs de manière ciblée.

Cette étape décisive fut franchie il y a précisément quarante ans, le 22 octobre 1975, avec la signature de l'Accord intergouvernemental de Bonn par des représentants de la France, de l'Allemagne et de la Suisse. Après des décennies de frilosité dans les tentatives de rapprochement, ce texte manifestait la ferme volonté des trois pays de mettre en place une coopération inscrite dans la durée. Son apport majeur est la création d'une Commission intergouvernementale destinée à traiter des « questions de voisinage », pour reprendre la formulation de l'époque. Les thématiques définies en 1975 paraissent étonnamment modernes : l'aménagement du territoire, la politique économique régionale, l'énergie, l'environnement, les transports et les communications, l'emploi et les affaires sociales, notamment les travailleurs frontaliers, sont autant de domaines qui conservent aujourd'hui encore une importance cruciale.



1ère Conférence Tripartite le 23 septembre 1975 à Bâle

Le champ d'application géographique couvrait la région Alsace (Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin), les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, le Land de Bade-Wurtemberg avec le territoire des régions Mittlerer Oberrhein, Südlicher Oberrhein et le Landkreis Lörrach, et enfin le Palatinat du Sud.

Le 3 novembre 1975, quelques semaines à peine après la signature de l'Accord de Bonn, la Commission intergouvernementale nouvellement créée se réunit pour la première fois. Deux Comités régionaux furent constitués à cette occasion : l'un, trinational, composé de représentants de la France, de l'Allemagne et de la Suisse, pour la partie sud des régions frontalières définies et l'autre, binational (franco-allemand), pour la partie nord. Afin de stimuler la coopération transfrontalière, les pays signataires instituèrent un premier groupe de travail chargé de se pencher principalement sur les questions de politique environnementale. Ce groupe de travail demeure aujourd'hui encore un rouage clé au sein de la Conférence du Rhin supérieur.

La coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur prit un élan considérable avec la rencontre au sommet entre le Chancelier fédéral allemand Helmut Kohl, le Président de la République française François Mitterrand et le Président de la Confédération helvétique Jean-Pascal Delamuraz le 15 décembre 1989 à Bâle. Cette rencontre visait initialement à marquer le 25^e anniversaire de la Regio Basiliensis, mais c'est la Déclaration tripartite rhénane signée à cette occasion qui allait rester dans toutes les mémoires. Les trois chefs d'Etat et de gouvernement appelèrent les autorités et les institutions de la région frontalière à approfondir leur coopération dans tous les domaines. L'accent était mis en particulier sur les allègements à instaurer pour les travailleurs frontaliers, la promotion économique, la coopération en matière scientifique, universitaire et culturelle, sans oublier le développement de projets communs dans le domaine environnemental. Messieurs Kohl, Mitterrand et Delamuraz ne manquèrent pas de saluer en outre les progrès déjà accomplis



Rencontre au sommet à la Regio Basiliensis en 1989

dans la coopération transfrontalière. Cette dernière bénéficierait d'une structure formelle moins de deux ans plus tard.

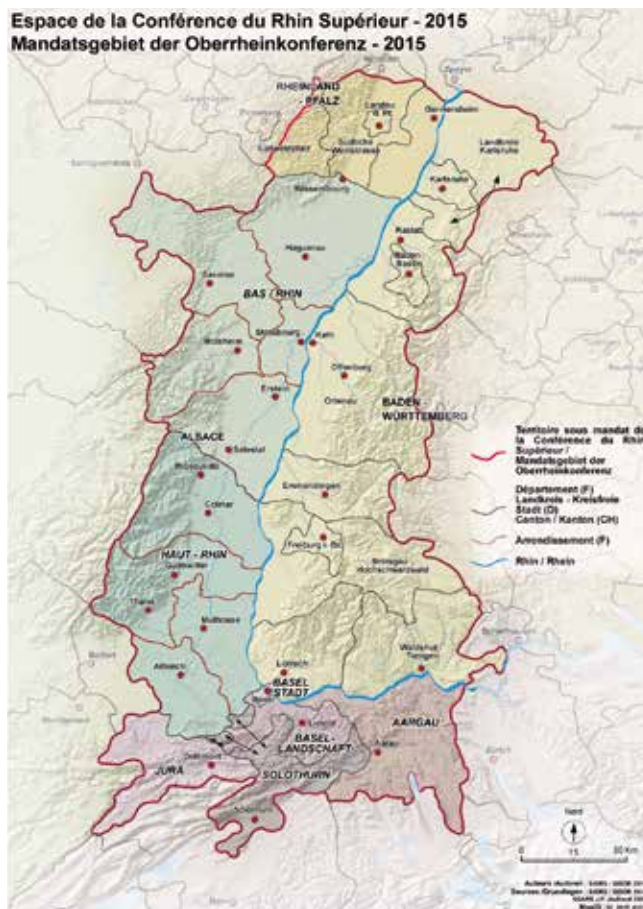
C'est en effet le 25 novembre 1991 que la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur (CRS) vit le jour, par fusion des deux Comités régionaux constitués en 1975. La mise en place de cet organe était motivée par la volonté des trois pays partenaires d'approfondir leur coopération dans le plus grand nombre de domaines possible tout en l'inscrivant dans une continuité. La CRS, où siègent des délégations française, allemande et suisse, constitue un forum pour de nombreux experts issus d'institutions publiques et est devenue l'organe central d'information et de coordination de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur.

Aux termes de son règlement intérieur, elle a pour tâches principales non seulement l'« examen des questions d'actualité de la coopération transfrontalière »,

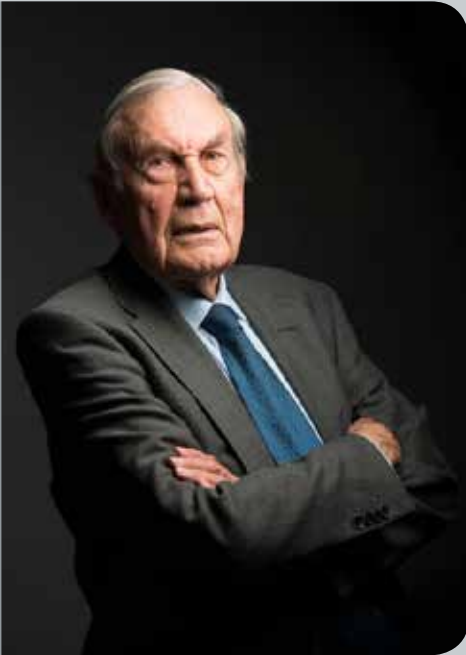
mais aussi l'« élaboration des recommandations communes adressées aux autorités compétentes » de part et d'autre du Rhin. Grâce à cette proximité avec les institutions chargées de la mise en œuvre de projets concrets, bien des idées développées dans le cadre de discussions trinationales sont devenues réalité – dans des domaines aussi divers que la protection de l'environnement, la formation professionnelle ou l'amélioration des transports publics locaux. Enfin, on compte dans le cadre de la CRS plus d'une quarantaine de groupes de travail et groupes d'experts, qui se voient fréquemment confier la préparation de projets INTERREG. Le programme INTERREG, cofinancé par l'UE, est la colonne vertébrale financière de la coopération transfrontalière.

Sans cet organe solidement institutionnalisé qu'est la CRS, il n'aurait pas été possible de créer la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur en 2010, qui élargit le cercle des pays partenaires en matière de coopération transfrontalière. Des rencontres régulières entre le Comité directeur et l'Assemblée plénière de la CRS facilitent la mise en œuvre de projets de coopération de longue haleine, ce qui est particulièrement important dans le domaine transfrontalier. En effet, il ne suffit pas que les organes internes aillent tous dans la même direction, il faut aussi bien souvent convaincre les instances nationales de les suivre.

Enfin, l'Accord de Bâle du 21 septembre 2000 a renforcé la CRS dans sa mission et a élargi le champ géographique de la coopération en incluant désormais à part entière des territoires jusqu'alors associés, à savoir, pour la Suisse, les cantons d'Argovie, du Jura et de Soleure et, pour l'Allemagne, le Landkreis Waldshut



Il y a 40 ans



Il y a 40 ans

Il y a 40 ans la voie de la coopération et de l'amitié franco-allemande était enfin officiellement ouverte et le Traité de l'Elysée de 1963 en était un symbole fort. Encore fallait-il que cette coopération se traduise dans les faits et d'une manière pratique dans les zones frontalières et que le Rhin Supérieur donne l'élan et l'exemple.

C'est avec conviction que j'y ai apporté ma contribution successivement en tant que responsable du CESA, de président du Conseil Général, de Sénateur, de Ministre ou de membre de la Conférence du Rhin supérieur. Quelques épisodes très personnels ont jalonné cette longue marche vers un espace transfrontalier européen dans le Rhin Supérieur : L'inauguration conjointe avec le Regierungspräsident de Fribourg de la Palmrainbrücke dès mon entrée au gouvernement en 1978, la création de Pamina, structure exemplaire

sur le plan des eurodistricts, le lancement de l'Accord de Karlsruhe sur le groupement local de coopération transfrontalière, mon intervention à l'assemblée générale de la „Regio“ à Weil am Rhein en 1995 mettant les pendules gouvernementales à l'heure en ce que concerne le caractère prioritaire de la coopération transfrontalière.

L'objectif à atteindre doit être inlassablement poursuivi. La mise en place de structures transfrontalières – et le Rhin Supérieur n'en manque pas – est nécessaire, mais elle doit être considérée comme un moyen non comme une fin en soi. Il faut surtout que les acteurs de la coopération y croient, aient la volonté de lui donner un contenu concret et agissent dans un climat de confiance réciproque. Il faut enfin que les réformes des structures territoriales dans nos pays limitrophes préservent et fructifient l'atout et la richesse que représente au cœur de l'Europe le „Oberrhein“ en tant que communauté d'intérêt économique, écologique, sociale et culturelle.

Dr. Daniel Hoeffel

En bref : la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur

L'étage supérieur de la Burda Tower, à Offenburg, résonnait de voix enfantines en ce 9 décembre 2010 : on fêtait la naissance de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (RMT) en présence de la chorale de l'école élémentaire franco-allemande de Müllheim. Le lieu, d'où l'on découvrait un magnifique panorama sur la Forêt-Noire d'un côté et sur les Vosges de l'autre, était éminemment symbolique. Les trois pays partenaires – la France, l'Allemagne et la Suisse – avaient dépêché des représentants de haut rang, soulignant ainsi le soutien de leurs gouvernements respectifs à ce projet trinational sans précédent. Bref, le moment était historique, car il marquait une nouvelle étape de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur.

Afin de structurer les multiples initiatives dans une approche de gouvernance multi-niveaux, la nouvelle région métropolitaine reposait sur quatre piliers : Politique, Sciences, Economie et Société civile.

L'objectif des initiateurs du projet était de faire de cet espace transfrontalier, fort de six millions d'habitants, une région modèle en Europe. Dans les années qui suivirent la création de la RMT, la coopération transfrontalière en matière d'enseignement universitaire et de transferts de technologie fut un des axes prioritaires. Le Rhin supérieur, avec ses 167 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et ses quelque 170 000 étudiants, était et devait rester aux yeux des responsables une « région d'excellence en matière de savoir et de sciences ».

Pour autant, nul besoin de réinventer la roue : le groupement des universités du Rhin supérieur Eucor, qui réunit les universités de Bâle, Fribourg, Karlsruhe (KIT) et Strasbourg ainsi que l'Université de Haute-Alsace (Mulhouse/Colmar), existait depuis 1989. Mais en novembre 2014, les grandes écoles en sciences appliquées du Rhin supérieur qui n'étaient pas parte-



Congrès Tripartite à Landau 2012

naires d'Eucor s'unirent à leur tour dans le cadre de l'alliance transfrontalière TriRhenaTech.

Parmi les autres initiatives porteuses visant à renforcer la coopération universitaire et scientifique, citons l'Offensive Sciences, lancée en 2011, à laquelle participent le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat ainsi que la Région Alsace.

Les objectifs majeurs des responsables de la RMT pour les années à venir sont l'implantation d'une grande infrastructure de recherche dans la région du Rhin supérieur ainsi que la création d'un cluster dédié aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Le Secrétariat commun

Créé le 6 mars 1996, le Secrétariat commun est le centre névralgique de la Conférence du Rhin supérieur (CRS). Il témoigne de la volonté des pays partenaires de donner une base solide et pérenne au travail transfrontalier. Les trois Secrétaires de délégation sont mandatés par l'Etat français pour la France, par les cantons de la Suisse du Nord-Ouest via la Regio Basiliensis pour la Suisse et par le Regierungspräsidium de Fribourg pour l'Allemagne. Ils sont financièrement à la charge de leurs pays respectifs et agissent sur mandat de leur administration. Ils entretiennent des relations étroites avec les experts et les responsables politiques qui siègent dans les instances de leur pays d'origine.

Les conditions sont optimales pour mettre en œuvre la coopération transfrontalière, ce qui est la mission des Secrétaires de délégation à Kehl. Les échanges trinationaux et les contacts permanents au sein du Secrétariat commun permettent de se concerter y compris sur les questions complexes, avant qu'elles ne soient tranchées par les groupes de travail, par la CRS ou – lorsqu'elles ne peuvent être résolues qu'au niveau national – par la Commission intergouvernementale. Cela facilite considérablement la coordination des travaux des groupes de travail et des



*En dialogue avec les citoyens du Rhin supérieur.
Bärbel Schäfer, Regierungspräsidentin Freiburg*



L'équipe du Secrétariat commun

groupes d'experts, la préparation des séances plénières de la CRS et les rapports avec les autres acteurs de la coopération transfrontalière. Le Secrétariat commun conseille aussi les instances de la CRS quant à l'affectation du fonds de coopération qui, dans le cadre de la mise en œuvre de projets transfrontaliers, contribue à promouvoir le Rhin supérieur comme une région transfrontalière modèle.

Le Regierungspräsidium de Fribourg, en tant que porteur du projet, assure depuis l'origine la gestion administrative du Secrétariat commun. Ainsi, avec l'aide d'une assistante (dont le poste est cofinancé par les trois Etats partenaires), les Secrétaires de délégation peuvent se consacrer pleinement à leurs tâches essentielles.

Contact :
Secrétariat commun de la Conférence
franco-germano-suisse du Rhin supérieur
Rehfusplatz 11
D 77694 Kehl
Tél: (+ 49) 07851 - 9349-0

www.oberrheinkonferenz.org
info@oberrheinkonferenz.org

La Commission intergouvernementale



Lorsque j'évoque en public la coopération entre l'Alsace, la région bâloise et le Palatinat, je suis régulièrement confronté à une réaction incroyable : « Apparemment, Beck ignore que la Suisse n'est pas membre de l'UE ! »

Je suis alors toujours ravi de préciser les spécifi-

cités de notre coopération, qui plus d'une fois surprennent mon auditoire. Oui, me dis-je, les régions au cœur de l'Europe sont souvent plus avancées que le « paysage politique » ne le laisse à penser. Et il est agréable de parler de leur vivre-ensemble, de souligner combien le travail qui s'effectue au sein de la Commission intergouvernementale est proche de la vie quotidienne. Que cela perdure !

*Kurt Beck
Ministre-Président du Land de Rhénanie-Palatinat
de 1994 à 2013*

Le Rhin supérieur...

... un jardin d'Eden pour l'humanité, un creuset fécond depuis l'époque romaine, une des régions les plus dynamiques et les plus innovantes d'Europe – voilà où je me sens chez moi, voilà le centre de mon univers. La Région métropolitaine trinationale et les partenariats transfrontaliers des Eurodistricts sont la concrétisation de mon rêve de paix et de réconciliation.

Quand on a vu, comme moi, les « ennemis héréditaires » fraterniser et la haine céder la place à la cohabitation tranquille de part et d'autre du Rhin, aucune crise ne saurait ternir l'idéal européen.

Dans l'espace frontalier du Rhin supérieur, l'enjeu s'impose comme une évidence : agir et créer ensemble, contribuer à une croissance intelligente. Le Rhin supérieur a été et demeure

un laboratoire en matière de coopération réussie. Il se doit de ne jamais faiblir dans sa volonté d'être un modèle européen. L'Europe attend beaucoup de nous !

La stratégie Europe 2020 s'appuie sur des décennies de travail résolu de la part de l'Etat et des collectivités. Entre 1992 et 1998, alors que j'étais Ministre des affaires européennes du Land de Bade-Wurtemberg, j'ai vu naître les Comités régionaux de la Conférence du Rhin supérieur et le Comité de suivi INTERREG, les Infobest Palmrain, Kehl/Strasbourg et Vogelgrun/Breisach, le Conseil de la Régio TriRhéna, le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur à Kehl, sans oublier l'Accord de Karlsruhe du 23 janvier 1996 sur la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et organismes publics locaux...



*Erwin Vetter,
Ministre des affaires
européennes du Land de
Bade-Wurtemberg
de 1992 à 1998*

En bref : le soutien de l'Union européenne via le programme INTERREG

Kehl est devenue en quelque sorte le centre de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur. De nombreux organismes y ont leur siège, comme l'Euro-district Strasbourg-Ortenau, l'Euro-Institut, Infobest, le service franco-allemand de placement transfrontalier, le Centre commun de la police française et allemande ou encore le Centre européen de la consommation. La coopération entre Strasbourg et Kehl prospère elle aussi. Le Jardin des Deux Rives et la construction de la Passerelle des deux rives en 2004, la création d'une crèche franco-allemande, la prolongation du tramway strasbourgeois jusqu'à la mairie de Kehl sont autant d'indices forts du rapprochement entre les deux villes. Or dans bien des cas, ce rapprochement n'aurait même pas été imaginable sans le soutien du programme INTERREG de l'Union européenne. Ces dernières années, la municipalité de Kehl a participé à des projets subventionnés par INTERREG à hauteur de 9 millions d'euros. Mais cette zone frontalière n'est pas la seule à bénéficier du programme.

Tout le Rhin supérieur est concerné, car INTERREG s'est imposé au fil des années comme la colonne vertébrale de la coopération dans de multiples domaines – politique, administratif, mais aussi culturel et scientifique. On notera enfin que la Suisse, qui n'est pas membre de l'UE, participe au financement et à la mise en œuvre de projets INTERREG.

A l'avenir, ces mesures de soutien devraient prendre une importance croissante dans la région du Rhin supérieur puisque le programme INTERREG V, qui couvre les années 2014 à 2020, a été doté d'une enveloppe en nette augmentation par rapport aux années précédentes : quelque 110 millions d'euros de fonds communautaires ont été mobilisés pour cette période.

Toutefois, les responsables ont tiré les enseignements des expériences accumulées ces dernières

années. En concertation avec la Commission européenne, ils ont introduit dans ce qu'il est convenu d'appeler le « Programme opérationnel » des améliorations visant à mieux cibler l'affectation des moyens. Conformément au nouveau modèle de gouvernance de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur, les acteurs issus des milieux politiques, scientifiques, économiques et de la société civile ont été impliqués d'emblée et sur un pied d'égalité dans l'élaboration du Programme opérationnel (Stratégie 2020). Les projets sont éligibles lorsqu'ils promeuvent la région dans son ensemble. Parmi les changements stratégiques, on citera la focalisation sur un petit nombre d'objectifs, la prise en compte accrue des résultats comme critère des projets à soutenir et, en conséquence, une plus grande sélectivité du Comité d'accompagnement (auquel appartiennent des représentants des trois pays partenaires) dans le choix des projets. Les responsables bénéficient de l'appui du Secrétariat technique, installé dans les locaux du conseil régional d'Alsace à Strasbourg.

Quatre priorités ont ainsi été fixées pour les années à venir. La croissance durable (environnement et transports), avec un financement global de 42,6 millions d'euros, la croissance intelligente (sciences, recherche et transferts de technologie) avec 27,4 millions d'euros, la croissance inclusive (formation et politique de l'emploi dans l'espace transfrontalier) avec près de 22 millions d'euros et enfin la cohésion territoriale (coopération entre les administrations et les citoyens) avec 11 millions d'euros.

L'attribution de subventions européennes conduit ses bénéficiaires à devoir respecter des formalités administratives et à se soumettre au contrôle après achèvement du projet. Les instances dédiées conseillent les structures tentées par la coopération transfrontalière.



Economie

Aude Locquet avait seize ans lorsqu'à l'automne 2013, elle quitta son Alsace natale pour s'aventurer en Allemagne. Originaire de Volgelsheim, elle allait suivre la partie pratique de son apprentissage d'horticultrice à la pépinière Güth, à Breisach. L'obstacle de la langue fut bien vite surmonté car, même si elle ne parlait que le français à la maison, Aude avait fait quelques années d'allemand au collège – une bonne base, sur laquelle elle allait pouvoir s'appuyer.

« C'était le rêve », se souvient la jeune Alsacienne. Elle s'est rapidement intégrée à l'équipe de l'entreprise et a débuté ainsi dans les meilleures conditions la formation qu'elle souhaitait. La responsable de l'entreprise, Anita Güth, était elle aussi satisfaite, car sa nouvelle collaboratrice ne ménageait pas sa peine. Bref, ce choix pédagogique transfrontalier convenait aux deux parties : Aude avait une place d'apprentissage qu'elle aurait eu du mal à trouver en Alsace compte tenu du taux de chômage, Anita Güth disposait d'une nouvelle recrue de qualité alors que les places d'apprentissage, en Allemagne, trouvent difficilement preneur.



La théorie en France et la pratique en Allemagne : Aude Locquet, apprentie

Wirtschaft
Économie



Si cet apprentissage transfrontalier a été possible, c'est grâce à l'Accord-cadre relatif à l'apprentissage transfrontalier dans le Rhin supérieur, signé le 12 septembre 2013 à Saint-Louis par des partenaires français et allemands. Initié et coordonné dans une large mesure par la Conférence du Rhin supérieur, ce texte prévoit que les jeunes peuvent suivre la formation théorique en France et la formation pratique en Allemagne ou inversement selon leur pays d'origine.

*« J'ai appris le métier d'horticultrice à Breisach, tout en suivant les cours théoriques à Wintzenheim près de Colmar. Mon apprentissage en entreprise me plaît énormément : l'équipe est formidable et les contacts avec les clients ne posent aucun problème. La langue n'est pas un obstacle. »
Aude Locquet*

Le groupe de travail Politiques économiques a vocation à promouvoir le rapprochement économique dans la région trinationale. Son objectif est d'éliminer les barrières et d'aplanir ainsi les difficultés tant pour les entreprises que pour les particuliers.

La coopération avec le pilier Economie de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur a ouvert de nouvelles perspectives. Il faut dire que le territoire concerné génère un produit intérieur brut de 240 milliards d'euros, il compte 600 clusters et réseaux d'entreprises ainsi que plus de 93.000 travailleurs frontaliers (chiffres de 2012) : c'est un poids lourd économique.

Aujourd'hui, on ne compte plus les initiatives visant à créer un marché transfrontalier de l'emploi et de la formation. Plus de 130 jeunes sont en cours d'apprentissage dans le cadre de l'Accord de Saint-Louis.

Parallèlement, en février 2013, le tout premier service franco-allemand de placement transfrontalier a ouvert ses portes à Kehl, ce qui représentait déjà une avancée considérable.

Quant au certificat Euregio, qui existe de longue date, il permet aux jeunes de se préparer à la vie professionnelle en faisant un stage dans le pays voisin pendant leur formation. Enfin, le réseau transfrontalier EURES-T joue un rôle important en informant et conseillant tous ceux qui vivent dans un pays et travaillent ou recherchent un emploi dans le pays voisin.



De jeunes apprentis alsaciens dans l'entreprise Badische Stahlwerke à Kehl

Outre la formation professionnelle, le groupe de travail Politiques économiques se consacre aux problématiques suivantes :

- travailleurs frontaliers : en coopération avec les centres de conseil Infobest, élaboration de propositions de solution en cas de problèmes juridiques graves ;
- promotion économique : élaboration d'outils de promotion économique pour la région du Rhin supérieur
- statistiques : publication de brochures rassemblant des informations statistiques diverses sur la région du Rhin supérieur ;
- entraves à la concurrence : recherche de solutions à l'application de dispositions nationales susceptibles d'entraver l'activité économique transfrontalière ;
- tourisme : renforcement de la coopération transfrontalière dans le secteur du tourisme, dans le sillage notamment du projet Upper Rhine Valley.

Transports

Pour nouer et cultiver des liens transfrontaliers, il est nécessaire de jeter des ponts sur le Rhin – au sens propre de l'expression. Et pour se déplacer commodément, les habitants de la région trinationale ont besoin d'un réseau de transports en commun locaux performant qui ne s'arrête pas aux frontières. La liaison ferroviaire entre Strasbourg et Offenburg est l'exemple parfait de ce qu'il est possible de réaliser

*« Le transport ferroviaire de voyageurs et les transports publics locaux sont la manifestation concrète de l'idéal européen de coopération. »
Johannes Müller, porte-parole du directoire de la Südwestdeutsche Verkehrs-Aktiengesellschaft - SWEG*

lorsque tous les partenaires œuvrent dans la même direction : les trains français et allemands relient aujourd'hui les deux villes au rythme d'un toutes les demi-heures en moyenne. Dans ces conditions, les habitants d'Offenburg peuvent aisément se rendre au concert ou à l'opéra à Strasbourg. Pour les strasbourgeois, la Forêt-Noire se rapproche comme par

enchantement et les embouteillages de sortie de ville ne sont plus qu'un mauvais souvenir. En résumé, les bénéficiaires sont nombreux, d'autant plus que la correspondance entre le TGV-Est et l'ICE allemand est ainsi également assurée.



L'introduction du ticket transfrontalier binational Europass en 1997 a considérablement contribué au développement de la liaison ferroviaire entre Strasbourg et Offenburg. Au cours des années suivantes, l'offre Europass n'a cessé de se diversifier – Europass-Family 24h pour deux adultes avec enfants en 2004, gamme de l'Europass-Mini en 2011 qui comprend des cartes journalières et mensuelles pour le réseau urbain de l'Euro-métropole strasbourgeoise et la zone tarifaire de Kehl. Enfin, s'agissant des déplacements transfrontaliers autour de Bâle, la coopération tarifaire TriRegio propose aussi bien des cartes journalières à utiliser le temps d'une excursion que des abonnements pour les travailleurs frontaliers.

Verkehr
Transport



Directeur du Verkehrsverbund Rhein-Neckar GmbH (VRN) pendant de longues années, puis nommé au poste de chargé de mission pour la coopération transfrontalière par la Ministre - Présidente de Rhénanie-Palatinat en 2014, Werner Schreiner est un acteur clé de l'intégration ferroviaire et de la mise en place de tarifs transfrontaliers avantageux dans l'ensemble de la région du Rhin supérieur. Avec ses collègues français et suisses, il s'engage au sein du groupe de travail Transports en faveur d'une amélioration en ce domaine. En effet, si l'on entend promouvoir le



rapprochement régional, la mobilité ne saurait s'arrêter aux frontières nationales. Le Rhin supérieur est en outre un axe de circulation majeur en Europe. Le groupe de travail Transports soutient et coordonne le travail de divers groupes d'experts, en particulier les transports publics de voyageurs et les transports de marchandises.

Au nombre des priorités de la Conférence du Rhin supérieur figure « une volonté d'opérer durablement un transfert de la mobilité sur des modes de transport écologiques », lit-on dans le Cadre d'orientation de la politique des transports dans le Rhin supérieur de 2015. L'accent est mis sur les transports publics de voyageurs et de fait, au fil des années, les progrès ont été nombreux. Ainsi, en décembre 2014, la ligne 8 du tram bâlois a été prolongée jusqu'à la gare



allemande de Weil-am-Rhein. Le tramway strasbourgeois sera prolongé jusqu'à la mairie de Kehl dès 2017 et il est prévu d'optimiser la liaison ferroviaire entre Strasbourg et Wörth, en Allemagne. Le développement du service de renseignement transfrontalier et la mise en place de correspondances en autocar – par exemple entre Breisach et Colmar – sont également envisagés.

Les pistes cyclables transfrontalières, elles aussi, sont appelées à un riche avenir, même si ces projets, comme d'autres, supposent des financements du programme Interreg. D'ici 2020, six nouveaux passages pour piétons et cyclistes devraient être construits sur le Rhin. Ils s'ajouteront aux dix ponts qui ont vu le jour au cours des quinze dernières années.

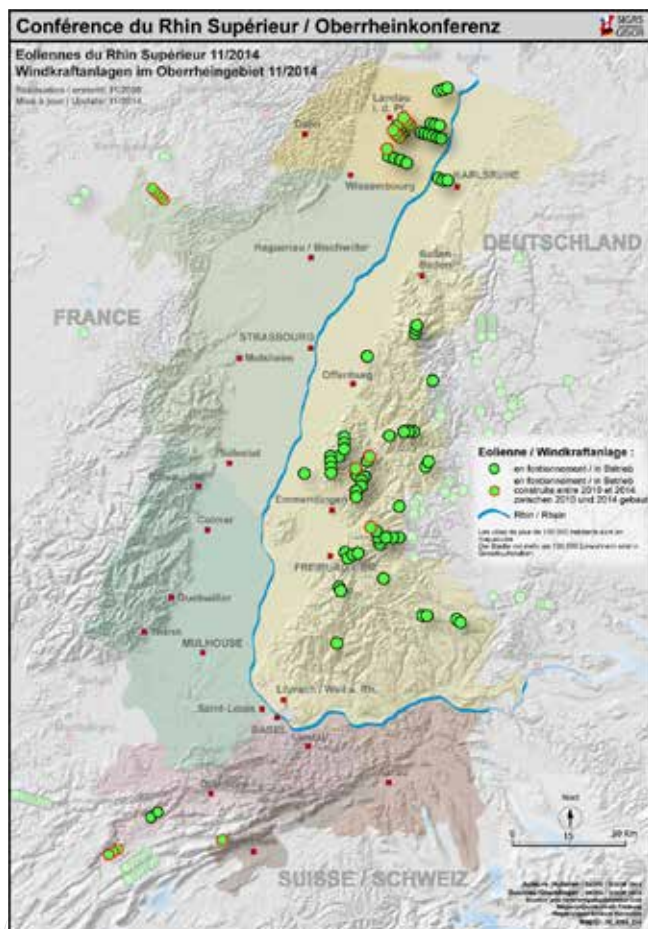


Citons enfin la coopération accrue entre les neuf ports du Rhin supérieur dans le cadre du projet Upper Rhine Ports, qui vise à élaborer une stratégie de développement commune. L'enjeu est de taille si l'on songe que ces ports, situés sur le fleuve le plus important d'Europe au plan commercial, voient transiter chaque année 50 millions de tonnes de marchandises...



Aménagement du territoire

Quelle a été l'évolution de la population dans la région du Rhin supérieur ces dernières années ? Où existe-t-il des liaisons ferroviaires transfrontalières ? Des parcs d'éoliennes ? Autant de questions cruciales pour la coopération transfrontalière, dans la mesure où celle-ci a pour objet l'aménagement cohérent du territoire et de rassembler et développer les capacités existantes. D'emblée, le besoin d'une base de données transfrontalière s'impose.



C'est précisément pour répondre à ce besoin que les responsables de la Conférence du Rhin supérieur ont lancé en 2000 le Système d'Information Géographique du Rhin Supérieur - SIGRS.

Les bases de données géographiques communes sur support numérique sont à la disposition des experts de la Conférence du Rhin supérieur et des autres acteurs de la coopération transfrontalière. Une plateforme de communication sur Internet assortie d'un serveur géographique a été créée afin de pouvoir exporter les données. Le site internet www.sigrs-gisor.org permet un accès aisé aux informations pouvant contribuer à des projets dans de nombreux domaines – protection de la nature, tourisme, santé...



SIGRS
GIOR

www.sigrs-gisor.org

L'impulsion initiale a été donnée par le groupe d'experts Cartographie du groupe de travail Aménagement du territoire. Ce dernier, dont l'intitulé peut sembler bien abstrait, joue pourtant un rôle d'autant plus fondamental que la région du Rhin supérieur est un territoire de plus de 21.000 km²... Dans certains domaines, la coopération transfrontalière ne saurait donc se passer de documents cartographiques. L'élaboration de tels documents est complexe. Chaque pays a ses traditions et, dans certains cas, les structures administratives et les réglementations diffèrent. Le groupe de travail Aménagement du territoire s'efforce donc de coordonner les bases juridiques et les procédures applicables et, dans la mesure du possible, de les rendre compatibles. Sans

Raumordnung
Aménagement
du territoire



Par ailleurs, le concept entend contribuer à préparer l'avenir du Rhin supérieur en tant que bassin de vie et bassin économique. On a assisté en effet à de profondes mutations politiques, économiques et sociales au cours des années passées, qui exigent une réaction. Le changement climatique, l'extension fulgurante du numérique, le besoin croissant de mobilité – tous ces défis sont plus faciles à relever à l'échelon transfrontalier. Et si les institutions de l'Union européenne se focalisent de plus en plus sur les régions frontalières, c'est parce que s'y réalise l'unification. La concurrence entre ces régions en termes d'attractivité internationale et, bien sûr, de financements européens s'en trouve attisée. Mais le cadre d'orientation est de nature à renforcer le Rhin supérieur dans sa position pour le bien de tous ses habitants.

Signée en 2013, la Déclaration d'intention pour promouvoir l'information réciproque et la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire du Rhin supérieur est venue donner un nouvel élan aux efforts entrepris jusqu'alors. En vertu des prescriptions du droit international et du droit européen et conformément au Guide de procédures des consultations transfrontalières publié par la Conférence du Rhin supérieur, seuls les plans et projets susceptibles d'avoir des incidences environnementales notables sur le territoire d'un Etat voisin faisaient auparavant l'objet de procédures d'information et de consultation mutuelles. Désormais, l'information transfrontalière est élargie à tous les plans et projets pouvant générer des effets significatifs sur le fonctionnement du territoire dans le pays voisin. Il s'agit de développer ainsi une cohérence dans l'aménagement du territoire et une vision commune.



Polder à Erstein

Une coopération visible pour la population du Rhin supérieur



En dépit des soubresauts du passé et de la fragmentation politique, les échanges et la coopération dans la région du Rhin supérieur ont derrière eux une histoire séculaire : dès 1403, les villes de Bâle, Colmar, Fribourg et Breisach constituèrent entre elles une union monétaire. Les conflits des XIXe et XXe siècles ont pourtant com-

promis durablement les relations entre les trois pays partenaires sur bien des plans et le plus petit d'entre eux, la Suisse, n'en fut pas le moins affecté.

Du côté suisse, c'est à des personnalités visionnaires originaires principalement de Bâle-Ville que revient le mérite d'avoir fondé l'association Regio Basiliensis, point de départ vers une coopération institutionnelle. L'apaisement des relations entre la France et l'Allemagne facilita le premier pas. A l'initiative des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, du Département du Haut-Rhin et du Regierungsbezirk Südbaden, une Conférence tripartite se réunit en 1971 à l'Euroairport (EAP) binational de Bâle-Mulhouse. En 1975, l'échange de notes entre Paris, Bonn et Berne jeta de timides bases juridiques – la concertation était désormais à l'ordre du jour, mais sans compétences décisionnelles. Cette retenue des autorités fédérales et nationales marque aujourd'hui encore les instances de coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur.

Entre 1987 et 1999, j'ai œuvré au sein de plusieurs de ces instances, avant de me consacrer à des aspects très concrets de la coopération en tant que membre du Conseil d'administration de l'EAP et d'associations privées. De grandes initiatives ponctuèrent les premières années. Nous voulions rendre la coopération visible

pour la population et fructueuse pour toutes les parties prenantes. Le groupement des universités du Rhin supérieur Eucor est emblématique à cet égard, de même que la rencontre des Présidents François Mitterrand, Helmut Kohl et Jean-Pascal Delamuraz, qui permit de formaliser une série d'objectifs dans la Déclaration tripartite rhénane. Le lancement des programmes européens INTERREG, auxquels la Suisse participa sans être membre de l'UE, impulsa fortement des projets de moindre envergure. L'Accord de Karlsruhe enfin créa des bases solides pour la coopération transfrontalière entre collectivités. Rétrospectivement, je vois toute l'ampleur de ce qui a été initié. Rares sont les chemins de randonnée pédestre ou cycliste qui s'arrêtent aux frontières. Les avancées concernant les liaisons transfrontalières en tramway et en train, le PASS-Musées, tout cela me réjouit. Mais beaucoup de projets peinent à se concrétiser ou se sont révélés sans lendemain. Le raccordement ferroviaire de l'EAP est en panne depuis des décennies, de multiples « pèlerinages » à Stuttgart n'ont pas permis de faire de l'EAP un aéroport trinational. Jamais je n'ai vu mes petits-enfants travailler avec un manuel scolaire sur le Rhin supérieur tel que nous l'avions conçu à l'époque.

Pourtant, je ne regrette pas une seule des heures consacrées à cette coopération. Elle nécessite du temps, un peu de générosité et la volonté d'équilibrer les intérêts en présence. Nos concitoyens sont des dizaines de milliers à vivre quotidiennement sous le signe des échanges transfrontaliers, que ce soit pour leur travail, leurs achats ou leurs vacances. J'espère que des contraintes administratives excessives ou des dissensions gouvernementales ne viendront pas compromettre cette convergence.

Eduard Belser

Ancien député au Conseil des Etats et ancien membre du Conseil d'Etat du canton de Bâle-Campagne

Education et formation

Si l'on ne maîtrise pas la langue du pays voisin, tout projet transfrontalier est voué à l'échec. L'apprenti alsacien désireux de se former dans une entreprise badoise, l'école suisse qui souhaite organiser des échanges d'élèves avec une école française, le chef de chœur de l'Ortenau qui prévoit de se produire avec un orchestre strasbourgeois : tous doivent pouvoir communiquer avec leurs partenaires de l'autre côté de la frontière – et si possible pas seulement en anglais.

La Charte du Rhin supérieur pour la promotion du plurilinguisme, élaborée par le groupe de travail Education et formation et adoptée en 2013, représente à cet égard un important pas en avant. Les partenaires y soulignent leur volonté de promouvoir sans relâche l'apprentissage de la langue du voisin dans les trois pays, non sans avoir rappelé « l'importance de l'espace du Rhin supérieur comme bassin de vie et économique

Erziehung und Bildung
Éducation et Formation



commun ». A noter que les signataires sont non seulement la Conférence du Rhin supérieur et le Conseil rhénan, mais aussi les quatre Euro-districts

de l'axe rhénan et le Réseau des villes, de sorte que l'engagement est largement partagé. Les mesures préconisées concernent toutes les classes d'âge, de l'enseignement préscolaire et élémentaire à la formation des enseignants en passant par les collèges et lycées, les établissements professionnels et technologiques et les centres de formation des apprentis. Elles intègrent notamment les jumelages d'établissements et les échanges d'élèves à l'échelon transfrontalier.

Le groupe de travail Education et formation s'engage à de multiples niveaux pour la coopération transfrontalière en faveur des jeunes : il est à cet égard un

organe incontournable dans la région du Rhin supérieur. Sa mission consiste en particulier à coordonner et structurer l'offre scolaire et universitaire trinationale. Elle ne se limite pas à promouvoir le plurilinguisme en général, mais vise aussi par exemple à renforcer l'enseignement en langue étrangère dans certaines matières – ce que l'on appelle le plurilinguisme fonctionnel. L'atout majeur du groupe de travail est qu'il réunit des représentants des principales autorités éducatives et autres structures similaires, ce qui facilite les contacts transfrontaliers indispensables au développement de nouveaux programmes.

Parallèlement, il s'efforce d'intensifier les rencontres entre enseignants, d'où l'organisation d'une Journée des enseignants du Rhin supérieur. D'autres programmes d'échanges pédagogiques permettent également de renforcer les liens entre les deux rives du Rhin. C'est





donc un rôle charnière que joue le groupe de travail Education et formation : interface majeure pour les décideurs en matière d'éducation, il est aussi un interlocuteur de choix pour l'élaboration de nouveaux projets de coopération et la recherche de partenaires. Il permet de mettre en contact des enseignants, des experts et des représentants des autorités éducatives travaillant en France, en Allemagne et en Suisse. Cette fonction de plateforme est d'autant plus importante que le système éducatif est géré en France au niveau national et en Allemagne au niveau des Länder – en l'occurrence le Bade-Wurtemberg.

C'est ainsi que des projets remarquables ont pu voir le jour, en particulier le cursus bilingue de formation des enseignants « Europalehramt » porté notamment par la Pädagogische Hochschule de Freiburg et celle de Karlsruhe. Ce concept repose sur le constat que dans le Bade-Wurtemberg, les enfants sortent de l'école élémentaire avec quatre ans d'apprentissage du français ou de l'anglais dans leurs bagages. On a donc besoin d'un corps enseignant qui dispose des compétences linguistiques requises pour enseigner certaines matières dans une langue étrangère. Dans le cadre du cursus « Europalehramt », les futurs enseignants se voient proposer, outre la formation classique, un profil européen. Sous réserve de posséder à la base une bonne connaissance du français ou de l'anglais, ils acquièrent des compétences sociales

et culturelles sur les pays concernés. L'enseignement bilingue se trouve ainsi fortement encouragé – un avantage inestimable dans la région frontalière trinationale.

Dès les années 1980, le programme « Lerne die Sprache des Nachbarn » (« Apprends la langue de ton voisin ») lancé dans le Bade-Wurtemberg à l'initiative du groupe de travail Education et formation avait eu un franc succès dans les écoles élémentaires. Pérennisé depuis lors, ce projet pilote est une méthode idéale pour introduire l'apprentissage obligatoire du français dès le cours préparatoire.

La publication du manuel scolaire « Vivre dans le Rhin supérieur – Manuel pour une Europe sans frontières » (www.oberrheinkonferenz.org/oberrheinschulbuch) mérite également d'être mentionnée. Les auteurs constatent que les frontières ont tendance à s'effacer en Europe. Dans l'enseignement scolaire en particulier, il convient donc de tenir compte de cette évolution et de préparer les élèves à une intégration croissante. L'objectif est de sensibiliser les enfants et les adolescents de huit à quinze ans à ce qui les différencie de leurs voisins transfrontaliers et à ce qui est susceptible de les rapprocher, tout en s'appuyant sur l'univers propre à cette génération. Des ressources pédagogiques sont disponibles en ligne à destination des enseignants.

Enfin, des projets apparemment plus modestes, comme par exemple le calendrier des vacances scolaires et jours fériés dans la région du Rhin supérieur publié par Infobest Palmrain, offrent au quotidien des outils très utiles.

Les membres du groupe de travail Education et formation en sont convaincus : toutes ces initiatives contribueront à estomper peu à peu les frontières dans les têtes des jeunes habitants de la région du Rhin supérieur.

Jeunesse

Les enquêtes le montrent clairement : aux yeux de beaucoup de jeunes, l'Europe ne sert pas à grand-chose. Souvent, ils considèrent le rapprochement des nations au sein de l'Union européenne non comme une opportunité, mais comme un problème. S'y ajoute le fait que ces dernières années, dans la politique européenne, le choc des intérêts contradictoires a eu tendance à l'emporter sur les efforts pour construire un avenir commun, comme en témoignent les débats parfois houleux observés dans le sillage de la crise de la dette.



Il est donc d'autant plus important d'impliquer la jeunesse dans la coopération transfrontalière : c'est la tâche dévolue au groupe de travail Jeunesse, constitué en 1997. Loin de se limiter à mettre en valeur les avantages de cette coopération, ce dernier s'efforce de favoriser concrètement les contacts directs entre jeunes des trois pays partenaires dans la région du Rhin supérieur. Ainsi s'est tenu en 1995 le premier

Forum Junior, en lien avec le 5^{ème} Congrès tripartite « Jeunesse - Formation - Emploi ». Au fil des années, d'autres initiatives sont intervenues pour offrir des possibilités de rencontre à la jeune génération.

Le Fonds Jeunesse, géré par le Regierungspräsidium de Freiburg, permet depuis 1998 de soutenir des projets transfrontaliers élaborés par des jeunes et pour la jeunesse – par exemple « Hip-hop sans frontières » ou le tournoi multinational de handball féminin. Les initiateurs de tels projets qui en font la demande, ont la possibilité de se voir attribuer, de manière relativement simple et rapide, une aide pouvant atteindre 4.000 euros pour l'organisation et la mise en œuvre de manifestations transfrontalières destinées à la jeunesse.

Une des activités majeures du groupe de travail Jeunesse est la formation de multiplicateurs jeunes susceptibles d'élaborer des projets communs pour la jeunesse. L'objectif est de les sensibiliser à la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur, de les inciter à mettre en place des projets et de les former à cet effet. Les responsables misent sur le travail en réseau et la formation continue, en associant collaborateurs salariés et bénévoles. Des débats et des formations continues sont organisés à intervalles réguliers sur des questions politiques d'actualité qui intéressent les multiplicateurs et les jeunes des trois pays concernés : c'est une façon d'intensifier les échanges et de créer une rampe de lancement pour de nouveaux projets à destination des enfants et des adolescents. A cet égard, le groupe d'experts Multiplicateurs jeunes constitué au sein du groupe de travail Jeunesse coopère avec d'autres partenaires, ce qui porte ses fruits. En 2014, plusieurs séminaires destinés aux animateurs jeunesse ont été organisés

Jugend
Jeunesse





Parlement des Jeunes du Rhin supérieur

en partenariat avec le Réseau Jeunesse Pamina – et dans de nombreux cas avec la participation d’autres structures, comme les centres culturels ou les Offices de la jeunesse. Il y a eu par exemple un « séminaire de contacts transfrontaliers », une rencontre consacrée à la communication interculturelle et linguistique dans le travail avec la jeunesse, ou encore un débat sur le sujet suivant : l’extrême-droite, un problème européen. Ces échanges thématiques, centrés sur une problématique commune à tous les participants, contribuent à lever les barrières et à lutter contre les préjugés.

La création du Parlement des Jeunes du Rhin supérieur (www.jpo-eu.org) a été une étape décisive. Cette initiative, lancée en 1999 à Freiburg par des jeunes venus de France, d’Allemagne et de Suisse, a bénéficié du soutien de l’ancien député européen Dietrich Elchlepp ainsi que de l’enseignant fribourgeois Detlev Hoffmann. « Nous avons constaté que le taux de participation des jeunes aux élections européennes était très faible », se souvient Dietrich Elchlepp. « Alors nous nous sommes dit : il faut faire quelque chose. » Il a donc été décidé de créer une plateforme permanente de débat sur des thèmes européens liés à la région du Rhin supérieur, afin de lutter contre le

désengagement européen de la jeunesse. Parallèlement, les participants pourraient rencontrer des jeunes d’autres pays et acquérir une vision concrète de l’Europe. L’organisation matérielle et la préparation des séances du Parlement en termes de contenu seraient confiées aux jeunes eux-mêmes.

Le Parlement des Jeunes du Rhin supérieur a tenu sa séance inaugurale en novembre 2000 à Freiburg. Depuis lors, il s’est réuni à de nombreuses reprises dans différentes villes de la région et s’est penché notamment sur la politique en matière de stupéfiants, le changement climatique et la lutte contre le terrorisme.

Toutes les initiatives évoquées ci-dessus visent à renforcer les liens transfrontaliers entre les jeunes de la région du Rhin supérieur, car ce sont eux qui feront l’Europe de demain. « Il est apparu au fil des années que ces rencontres entre jeunes ont bien souvent été le point de départ d’un engagement durable à l’âge adulte », souligne Dietrich Elchlepp.



Le fonds pour les jeunes favorise les rencontres

Le groupe de travail Jeunesse est présent sur Facebook : <http://www.facebook.com/JugendAmOberrhein> !

Environnement

La pollution ne connaît pas de frontières. Au carrefour de plusieurs pays notamment, préserver la qualité de l'air et de l'eau ou lancer des initiatives contre le changement climatique n'est possible que si l'on agit ensemble. C'est pourquoi la coopération en matière de politique environnementale a figuré d'emblée parmi les priorités des promoteurs de la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur. Un jalon important a été posé avec l'adoption par la



Conférence du Rhin supérieur en 2005, du Guide de procédures des consultations transfrontalières sur les projets ayant des incidences sur l'environnement. Limité dans un premier temps aux projets industriels, ce guide a été étendu en 2010 à d'autres « plans et programmes ». C'est un dispositif très élaboré qui définit l'organisation de la procédure d'information et de consultation mutuelles (qui informe et consulte qui, quand et comment dans le cas d'un projet ayant des incidences sur l'environnement) ainsi que les tâches incombant alors à l'Etat voisin. Il ne constitue toutefois ni un traité, ni une convention contraignante : les partenaires acceptent volontairement de s'y tenir.

Umwelt
Environnement



Il franchit en outre un pas supplémentaire par rapport à la Convention d'Espoo sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier, élaborée sous l'égide de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe et signée en 1991. En effet, on ne commence pas par demander à l'Etat voisin s'il souhaite être consulté, c'est la transmission à cet Etat des informations concernant un projet proche de la frontière qui constitue la consultation. A réception des documents, les décisions et les mesures à prendre incombent, en Allemagne, aux Regierungspräsidien de Fribourg et de Karlsruhe ainsi qu'à la Struktur- und Genehmigungsdirektion dans le Palatinat du Sud, en France, aux préfetures et, en Suisse, aux cantons.

Ce dispositif de prime abord très abstrait, a des impacts concrets et positifs pour les habitants de la région du Rhin supérieur. Prenons l'exemple d'une procédure réelle, dans le cadre de laquelle une entreprise située dans une zone industrielle à proximité immédiate du Rhin a planifié et mené à bien une extension. Le problème : des habitants de l'autre rive du fleuve s'étaient plaints d'emblée de nuisances olfactives. Comme le prévoit le droit international, l'autorité compétente de la zone où était implantée l'entreprise transmet le dossier à son homologue dans l'Etat voisin.

Là, conformément au Guide de procédures, on consulta à la fois le public et l'autorité compétente. En ce qui concerne la consultation du public, un communiqué relatif au projet fut diffusé dans les médias. De plus, la commune concernée reçut un exemplaire complet du dossier, qui fut mis à la disposition des habitants pour consultation en mairie. Dans la procédure d'autorisation de l'extension, les réticences des particuliers et les prises de position des autorités furent ainsi traitées sur un pied d'égalité, et ce de part et d'autre du Rhin. L'entreprise se vit finalement accorder une autorisation. Mais la consultation transfrontalière se révéla néanmoins utile et efficace. L'entreprise prit

en compte les critiques exprimées dans les médias et dans le cadre de la procédure quant aux nuisances olfactives. Les responsables engagèrent le dialogue avec les maires concernés et les autorités de part et d'autre du Rhin, ce qui contribua notablement à détendre l'atmosphère. On convint d'opérations « reniflage » régulières. L'entreprise prit en outre des mesures complémentaires pour réduire autant que possible les odeurs nauséabondes.

En publiant le Guide de procédures évoqué ci-dessus, la Conférence du Rhin supérieur – notamment ses groupes de travail Environnement et Aménagement du territoire – a contribué de manière importante à la transparence de la coopération transfrontalière et donc à la protection de l'environnement.

Le cours du Rhin dans l'espace du Rhin supérieur est bordé non seulement de zones industrielles, mais aussi de nombreuses réserves naturelles. Le milieu alluvial rhénan abrite quantité d'espèces animales et végétales rares, dont certaines ont disparu ailleurs. Les espaces protégés au titre de la Directive dite « habitats faune flore » couvrent 22.400 hectares sur les rives françaises et 25.100 hectares sur les rives allemandes du Rhin, dont une part importante de sites Ramsar.

Comptent dès lors parmi les missions phares du groupe de travail Environnement l'élaboration de documents de base concernant la protection de l'environnement et de la nature, la collecte de données



sur la pollution ainsi que la préparation de mesures visant à promouvoir la protection de l'environnement.

Le groupe de travail Environnement coordonne en outre plusieurs groupes d'experts spécialisés dans le développement durable :

- le groupe d'experts Qualité de l'air traite principalement de la mise en œuvre de la directive européenne concernant l'évaluation et la gestion de la qualité de l'air ambiant ;
- le groupe d'experts Ressources en eau est chargé d'améliorer les connaissances relatives au fonctionnement de la nappe phréatique rhénane ;
- le groupe d'experts Risques technologiques organise des visites communes d'inspection dans les trois pays pour évaluer les risques industriels et sismiques ;
- le groupe d'experts Ecologie et protection de la nature se consacre essentiellement à l'élaboration et la mise à jour d'une carte inventariant les zones de protection de la nature dans la région du Rhin supérieur.

Enfin, le groupe de travail Environnement met divers projets au service de ses objectifs. Une « carte de la recherche environnementale dans le Rhin supérieur » a ainsi été réalisée : en répertoriant tous les acteurs concernés, elle constitue une base indispensable dès lors que l'on entend promouvoir le travail en réseau des scientifiques. Par ailleurs, le projet LOGAR (Liaison Opérationnelle pour la Gestion de l'Aquifère Rhénan) a pour objet la mise en place d'un réseau de coordination transfrontalière pour les outils de gestion de la nappe du Rhin supérieur, qui constitue la ressource en eau la plus importante d'Europe.

Enfin, dès les années 1980 et 1990, les publications ont été nombreuses, avec notamment la carte de base « Espaces naturels dans la plaine du Rhin supérieur » (1983), le « Guide administratif environnement » (1983) et plusieurs rapports sur les risques industriels (à partir de 1991), sans oublier une « Analyse transfrontalière de la qualité de l'air dans le Rhin supérieur » achevée en 2000.

Climat et énergie

Voici plusieurs années déjà que la corporation SHK (Sanitär/Heizung/Klima) de Kehl - Pays de Hanau / Lahr est en contact avec la COPFI (Corporation des professionnels ferblantiers installateurs), son homologue dans le Département du Bas-Rhin. « S'agissant de la mise en œuvre de nouvelles technologies pour lutter contre le changement climatique, le défi à relever est le même de part et d'autre du Rhin », explique Michael Pfütze, à la tête de la corporation de l'Ortenau.

« L'air et l'eau ne connaissent pas de frontières, la protection de l'environnement ne peut donc être que transfrontalière. »

Michael Pfütze

Mais en France comme en Allemagne, les responsables n'entendaient pas se contenter de proposer des rencontres et de promouvoir l'apprentissage transfrontalier. Avec le soutien de l'association kelhoise TRION-climate, de l'Ortenauer Energieagentur et du centre de ressources energivie.pro à Strasbourg, ils ont organisé en avril 2015 un premier atelier transfrontalier sur le thème de la ventilation double flux destiné aux membres des deux corporations. Des experts alsaciens et badois ont pris la parole sur les aspects techniques mais aussi, notamment, sur les aspects juridiques en France et en Allemagne. Un exemple réussi de formation continue transfrontalière, selon Michael Pfütze : « Tout le monde a beaucoup appris à cette occasion, c'est très important dans un secteur d'avenir comme le génie climatique ». Jean-Philippe Dolt, Secrétaire général de la COPFI, partage son avis et précise que d'autres manifestations de ce type sont prévues.

Klima & Energie
Climat et énergie



Les responsables de la Conférence du Rhin supérieur se sont penchés sur les questions climatiques et énergétiques bien avant la catastrophe de Fukushima : le changement climatique ne s'arrête pas aux frontières et, dans l'espace trinational, on n'a pas tardé à se rendre compte que la lutte contre le réchauffement de la planète exigeait des initiatives communes. De même, on s'efforce depuis longtemps de coopérer pour promouvoir les énergies renouvelables. Les acteurs du Rhin supérieur affichent l'objectif ambitieux de faire de leur région un modèle en matière climatique et énergétique.

En 2010, avec la création à Kehl du réseau TRION pour l'énergie et le climat (un projet porté par le Regierungspräsidium de Freiburg), la Conférence du Rhin supérieur a jeté les bases d'une approche trinationale en matière de lutte contre le changement



Création de l'association TRION-climate e.V. en mars 2015



climatique et fait œuvre de pionnier à l'échelle européenne. En septembre 2015, l'ancien réseau TRION a cédé la place à l'association TRION-climate, une structure formelle dotée de la personnalité juridique. Cela lui confère une plus grande force de frappe pour créer des synergies transfrontalières dans les domaines du climat et de l'énergie. Son Bureau compte



trois collaboratrices et est établi à Kehl. Ses tâches principales sont l'échange transfrontalier d'informations, la promotion de la coopération entre représentants des milieux scientifiques, économiques et politiques sur des projets concrets, et enfin la collecte de données dans la région frontalière. TRION-climate contribue également à l'organisation de manifestations d'information communes à l'intention des corporations concernées, en particulier dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La commission Climat et énergie de la Conférence du Rhin supérieur s'efforce d'aborder les sujets relevant de sa compétence selon une approche interdisciplinaire. Aussi intègre-t-elle aussi bien des experts du climat que des spécialistes des politiques de l'environnement et des transports, ou encore des représentants de l'agriculture et de la sylviculture. La première Stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie a été adoptée en 2006, puis mise à jour en juin 2013. Signée par des représentants des trois pays partenaires, elle souligne d'emblée que « le Rhin supérieur joue un rôle précurseur au niveau européen dans le domaine de la protection du climat et de l'énergie ». Un de ses objectifs est de réduire les émissions de gaz à effet de serre « d'au moins 80% par rapport à 2000 » d'ici 2050. En outre, « à compter de 2050, dans l'ensemble du Rhin supérieur, les besoins en énergie pour l'électricité et la production de chaleur doivent pouvoir être couverts le plus largement et durablement possible par des sources d'énergies renouvelables ». Une ambition qui conditionnera sans nul doute le développement des activités en matière climatique et énergétique.



Culture

Un seul titre d'accès pour découvrir l'art contemporain à la Kunsthalle de Bâle, les traditions populaires de la Forêt-Noire à l'écomusée Vogtsbauernhof de Gutach, le Château de Lichtenberg en Alsace du Nord ? Oui, c'est possible depuis plus de quinze ans grâce à une carte annuelle à tarif réduit. Introduite en 1999 sous le nom de « Pass Musées du Rhin supérieur », elle a été rebaptisée depuis lors « Museums-Pass-Musées » car le périmètre des lieux culturels concernés – plus de 300 – dépasse désormais largement la région du Rhin supérieur. Et le succès est au rendez-vous, à en croire les statistiques : quelque 45.700 Museums-Pass-Musées ont été vendus en 2014, générant près de 452 000 entrées dans des lieux culturels. Les époux Fischer, par exemple, font partie des heureux détenteurs de cette carte, gérée par l'association trinationale du même nom. « Il y a longtemps que nous voulions franchir le pas », expliquent-ils. « En fait, nous y pensions depuis plus de quinze ans car, à l'époque, notre banque faisait de la publicité pour le Pass Musées et le sponsorisait. »

Le développement du Pass Musées est le fruit d'une initiative prise dans les années 1990 par le groupe de travail Culture. Ce dernier s'est transformé en Forum Culture en 2006, mais l'idée maîtresse qui



Centre Paul Klee à Berne

guide son action reste la même : les échanges culturels estompent les frontières nationales et permettent de mieux surmonter les barrières linguistiques. Il n'y a guère plus efficace que la culture pour rapprocher les femmes et les hommes de toutes nationalités. Découvrir la littérature, la peinture, la sculpture, la musique du pays voisin, ou encore ses traditions populaires, ouvre des horizons et favorise la compréhension mutuelle. Le Forum Culture définit donc sa mission comme celle d'un coordinateur, d'un conseiller au service des initiateurs de projets culturels. Il en a déjà soutenu un grand nombre.

Kultur
Culture



Musée d'histoire du Palatinat à Speyer

Par ailleurs, il coordonne le travail de deux groupes d'experts chargés de tâches bien précises en matière culturelle. Le groupe d'experts des bibliothèques du Rhin supérieur (Biblio 3) met en réseau ces bibliothèques, par le biais notamment d'échanges de livres, et veille à la création d'espaces régionaux d'information. Les ouvrages disponibles dans les bibliothèques sont ainsi rendus accessibles à un plus large public de part et d'autre du Rhin.



Château Fleckenstein en Alsace

Quant au groupe d'experts Echange théâtral, il se consacre aux arts de la scène et s'est fixé pour mission de promouvoir les échanges de spectacles de théâtre et de danse à l'occasion de tournées et de festivals. Depuis 1993, un certain nombre de charges – par exemple les coûts d'infrastructure, ou encore les frais de déplacement et d'hébergement des acteurs – peuvent être subventionnées dans la limite d'une enveloppe globale de 10 000 euros par an. Ces subventions sont financées par les partenaires français, allemands et suisses de la région du Rhin supérieur.



www.szenik.eu

Par ailleurs, le site Internet bilingue Szenik (www.szenik.eu) est une véritable mine d'informations culturelles, en particulier pour les jeunes. Créé par l'association Europe, Culture et Citoyenneté, qui travaille en coopération avec les grandes institutions culturelles des trois pays participants (notamment le Festspielhaus de Baden-Baden et la société Festspiele Baden-Baden GmbH, le Théâtre National de Strasbourg et l'Orchestre symphonique de Bâle), il propose une sélection des meilleurs concerts et spectacles dans la région du Rhin supérieur. A la fois agenda et magazine en ligne, szenik couvre tous les domaines du spectacle vivant : rock pop électro, musique classique, jazz, théâtre, danse, sans oublier les festivals et l'actualité des trois pays,



Wolfgang et Ulrike Fischer,
de Freiburg :
« Le Pass-Musées nous a incités
à visiter toutes sortes de
musées, ce que nous n'aurions
pas fait autrement – en tout cas
pas autant. Et nous avons bien
l'intention de continuer ! »

dans deux langues. Enrichi de contenus texte et vidéo, szenik propose aussi de s'abonner à une newsletter. Bref, ce premier magazine culturel multimédia, bilingue et transfrontalier dans le Rhin supérieur a pour ambition d'inviter le public à découvrir de nouveaux artistes et de nouvelles salles, mais aussi de l'inciter à traverser les frontières. Pour que la coopération culturelle se vive au quotidien.



www.museumspass.com



Entraide en cas de catastrophe

Le 1^{er} janvier 2008, un vieux rêve des unités d'intervention badoises et alsaciennes se réalisait : le bateau-pompe Europa 1 entrait en service. « C'était vraiment devenu urgent », se souvient le lieutenant-colonel Alex Roth, du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Bas-Rhin. Jusqu'alors, seules Mannheim et Bâle possédaient des bateaux-pompes : mieux vaut ne pas imaginer ce qui se serait produit si un incendie avait éclaté dans le port au pétrole de Strasbourg ! Les bateaux de Mannheim ou de Bâle auraient mis des heures avant d'arriver sur place.



Bateau-pompe Europa 1

A l'initiative de la Conférence du Rhin supérieur, le Regierungspräsidium de Freiburg et le capitaine régional des pompiers Jürgen Link ont assuré la direction de projet. Le Land de Bade-Wurtemberg et le Département du Bas-Rhin ont cofinancé le développement et la transformation du bateau, dont l'acquisition s'est élevée à 2,5 millions d'euros – un montant pris en charge pour moitié par le programme européen INTERREG, précise Alex Roth.

« Grâce à ce bateau stationné dans le port de Strasbourg, nous voilà parfaitement équipés pour intervenir en cas d'incendie ainsi que pour le sauvetage de personnes », poursuit-il. Le fonctionnement du bateau,

dont l'équipage se compose en temps normal de huit personnes, illustre parfaitement la qualité de la coopération entre l'Alsace et le Pays de Bade : les pompiers de Strasbourg sont en état d'alerte la journée, ceux de Kehl la nuit et le week-end, de sorte qu'une garde est assurée 24 heures sur 24 ; en outre, tous ont suivi des formations continues communes. « En moyenne, nous intervenons une dizaine de fois par an avec Europa 1 », indique Alex Roth.

L'entraide en cas de catastrophe est un exemple particulièrement significatif de l'apport de la coopération transfrontalière. Une situation d'urgence sur le Rhin, ou dans une zone portuaire, exige une intervention immédiate. Il n'y a pas de temps à perdre en discussions binationales ou trinacionales lorsque des vies humaines sont en jeu. Les pompiers des deux pays doivent pouvoir compter les uns sur les autres. L'entraide en cas de catastrophe symbolise en quelque sorte la solidarité internationale avec les personnes en détresse.

Le groupe de travail Entraide en cas de catastrophe, qui existe depuis 1999, s'est donc assigné pour mission de favoriser l'échange d'informations et de faciliter les secours transfrontaliers. Dès 1992, une Recommandation pour l'information mutuelle sur des événements particuliers a été signée. Afin de créer les conditions requises pour une intensification des échanges, on a adopté des accords de coopération. Un certain nombre d'initiatives visent à harmoniser ces accords, mais cela nécessite bien sûr souvent le soutien des gouvernements nationaux. Ce travail de fond est fondamental, dans la mesure où les secours dans les trois pays sont parfois soumis à des règles extrêmement différentes – lorsqu'il s'agit de demander assistance à des secouristes de l'Etat voisin par exemple. Afin de mieux les maîtriser, une convention sur l'échange d'agents de liaison en cas de catastrophe transfrontalière ou d'accident transfrontalier grave a été signée en 2015.

Katastrophenhilfe
Entraide en cas de
catastrophe





« Dans le domaine de la coopération transfrontalière, il est d'abord et avant tout important de porter son attention sur ce qui peut nous unir et non pas s'appesantir sur ce qui nous sépare. ».

Colonel Alex Roth

Un dictionnaire franco-germano-suisse des termes spécifiques pour l'entraide transfrontalière en cas de catastrophe a été élaboré à l'initiative du groupe de travail. La brochure intitulée « Tirer des enseignements des accidents majeurs – comparaison des systèmes d'information dans la région trinationale du Rhin supérieur », publiée en février 2013 et destinée aux unités d'intervention, donne une vue d'ensemble des réglementations nationales. Elle présente en détail la répartition des compétences dans chacun des trois pays en cas d'accident majeur.

Le transport de produits dangereux ne cessant de s'intensifier sur le Rhin, les experts militent également en faveur d'exercices communs et de formations communes. Une étape importante en ce sens a été



Sécurisation d'un container

franchise fin 2014 avec l'entrée en service du Centre rhénan d'entraînement à la maîtrise des risques fluviaux – un intitulé quelque peu bureaucratique qui cache en réalité un bateau destiné à la formation des pompiers, le Regina Rheni. Quelque 2,9 millions d'euros ont été investis dans l'achat et la transformation d'un ancien bateau construit en 1972, dont 1,3 million financé par l'Union européenne via le programme INTERREG. Le solde a été pris en charge par plusieurs institutions françaises et allemandes, le Département du Bas-Rhin étant formellement le porteur du projet. Le Regina Rheni est désormais en service et s'amarré dans différents ports du Rhin supérieur pour permettre aux pompiers de se préparer aux interventions dans des conditions optimales.

Toutes ces activités permettent de développer le réseau Protection en cas de catastrophe. Dans les trois pays partenaires, les responsables s'appuient de plus en plus sur la coopération transfrontalière pour être en mesure d'intervenir plus vite et plus efficacement en cas d'urgence. En visitant les installations de sauvetage de leurs homologues étrangers, les unités d'intervention des trois pays nouent également des contacts plus étroits. Elles approfondissent enfin leurs connaissances grâce à des exercices communs.

D'une manière générale, cette approche permet de systématiser le potentiel de risque dans la région du Rhin supérieur, et ainsi d'améliorer encore l'efficacité des interventions. L'objectif est d'élaborer une carte synthétique des risques sur le Rhin en intégrant les plans d'intervention, les accords internationaux et en associant les autorités partenaires à informer. Mais les responsables ont encore d'autres projets ambitieux. Pourquoi ne pas promouvoir davantage encore une utilisation commune des équipements de sauvetage, y compris des véhicules, dont dispose chacun des pays ? L'acquisition conjointe du bateau-pompe Europa 1 a été un coup d'essai prometteur, qui pourrait inspirer d'autres initiatives similaires.

C'est arrivé juste avant minuit. Un malaise violent, accompagné de forts maux de tête – une urgence pour cette vieille dame, qui habite près de Bad Bergzabern. Sans tarder, elle a composé le 112 et bientôt, un médecin sonnait à sa porte. Ce n'était pas un médecin allemand de la clinique de Bad Bergzabern, mais un collègue français de l'hôpital de Wissembourg, en Alsace. Il a prodigué les premiers soins à la patiente à domicile avant de la conduire à la clinique de Bad Bergzabern. Une fois encore, la coopération transfrontalière a parfaitement fonctionné.

Cette coopération, qui permet parfois de sauver des vies, existe depuis qu'un accord en ce sens a été conclu en juin 2002. Les signataires sont l'hôpital de Wissembourg, rattaché au Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter, le Klinikum Landau-Südliche Weinstraße GmbH, dont fait partie la clinique de Bad Bergzabern, et le DRK-Landesverband Rheinland Pfalz. « Les compétences sont clairement définies », précise Guido Gehendges, directeur du Klinikum Landau-Südliche Weinstraße GmbH. Du lundi au vendredi entre 19 heures et 7 heures, un véhicule radio-médicalisé du DRK est stationné à l'hôpital de Wissembourg. Un ambulancier allemand et un chauffeur sont de garde. Le médecin urgentiste en revanche est un collègue français de Wissembourg, dont le secteur d'intervention couvre aussi le centre

de secours de Bad Bergzabern. Dans le même temps, en cas d'urgence, l'information mutuelle des postes de commandement de part et d'autre de la frontière est assurée. Ainsi, lorsqu'une personne compose le 112 en Allemagne, le médecin de garde à Wissembourg est alerté et peut intervenir. « Ce système s'est révélé extrêmement performant », affirme Guido Gehendges. Comme onze kilomètres seulement séparent Bad Bergzabern de Wissembourg, « la coopération transfrontalière est vraiment opportune ». Sans compter qu'une partie du personnel est bilingue, de sorte que la communication ne pose aucun problème. « Nous pouvons compter les uns sur les autres », conclut Guido Gehendges avec satisfaction.

La maternité de l'hôpital de Wissembourg est amenée elle aussi à déployer son activité à l'échelon transfrontalier, puisqu'une telle structure n'existe pas à Bad Bergzabern. Elle effectue chaque année quelque 420 accouchements, dont une vingtaine concerne des femmes allemandes. Ces dernières privilégient la maternité de Wissembourg pour des raisons de proximité, même si la plupart des caisses d'assurance maladie allemandes refusent la prise en charge dès lors que l'accouchement est intervenu en France. Pour les enfants de parents allemands nés à Wissembourg, un acte de naissance européen est établi une fois qu'ils ont été déclarés en France, ce qui leur permet d'acquérir la double nationalité française et allemande après déclaration en Rhénanie-Palatinat.

S'agissant des soins de santé, l'augmentation fulgurante des coûts rend la coopération transfrontalière quasiment incontournable. Celle-ci bénéficie très directement aux patients – par exemple en cas d'intervention chirurgicale, lorsque le pays voisin dispose des appareils très onéreux ou des spécialistes réputés dont ils ont besoin. Par ailleurs, grâce à d'intenses échanges d'expériences, les profession-



nels de santé français, allemands et suisses sont en mesure d'approfondir leurs connaissances. L'objectif à long terme du groupe de travail Politiques de santé, constitué en 1996, est de créer un « espace commun de la santé » dans la région du Rhin supérieur. A cet effet, dès 1999, il a organisé la première réunion des représentants d'hôpitaux à l'échelle du Rhin supérieur. En 2005, la signature d'un Accord-cadre entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement de la République française sur la coopération sanitaire transfrontalière a créé une base juridique pour les multiples initiatives dans ce domaine.

Aujourd'hui, diverses coopérations hospitalières réussies témoignent qu'en dépit des indéniables spécificités nationales, il est possible de mener des actions communes pour le bien des patients – et pas seulement dans une région frontalière qui se limiterait au Land de Rhénanie-Palatinat et à l'Alsace du Nord. C'est ainsi qu'une coopération entre le Herz-Zentrum de Bad Krozingen et le Centre Hospitalier de Mulhouse, axée sur les interventions thérapeutiques, a vu le jour il y a quelques années. Depuis 2005, un accord de coopération signé entre la Berufsgenossenschaftliche Unfallklinik Ludwigshafen et la France prévoit qu'au besoin, les grands brûlés d'Alsace pourront recevoir des soins en Allemagne. Les responsables de l'Epilepsiezentrum de Kehl-Kork et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ont eux aussi innové en 2009 avec le projet SEEK : cette première plateforme transfrontalière dans le domaine de l'épileptologie clinique vise à favoriser les échanges en matière de diagnostic, de thérapie et de recherche. Enfin, le projet pilote germano-suisse (Bâle-Lörrach) de coopération transfrontalière dans le domaine de la santé est allé jusqu'à entraîner des changements dans les législations nationales.

Tous ces projets ne peuvent se concrétiser que si les acteurs, dans les trois pays partenaires, travaillent en réseau. Et ce réseau doit intégrer non seulement les médecins et les responsables hospitaliers, mais aussi les représentants des autorités de santé et des

caisses d'assurance maladie. La Plateforme d'information Santé, que l'on trouve sur le site Internet de la Conférence du Rhin supérieur, propose divers contenus sur les projets dans le domaine de la santé, les forums, les prestataires de services transfrontaliers, les institutions et organisations, les assurances, etc.



Le GT Santé de la Conférence du Rhin supérieur

Le groupe de travail Politiques de santé fait office d'instance de coordination pour quatre groupes d'experts :

- le groupe d'experts Caisses d'assurance maladie et services de secours, centré sur les prestations de santé transfrontalières ;
- le groupe d'experts Prévention et promotion de la santé, qui s'efforce de développer les échanges d'expériences et la mise en réseau des acteurs ;
- le groupe d'experts Observation de la santé, qui a pour fonction d'identifier les problèmes de santé publique communs aux trois pays ;
- le groupe d'experts EPIRHIN, chargé de l'application de la Convention d'information mutuelle sur les maladies contagieuses (alerte sanitaire) et de la

mise à jour du dispositif d'alerte.



Agriculture

Des millions de touristes affluent chaque année dans la région du Rhin supérieur, et beaucoup d'entre eux passent leurs vacances à la ferme : bien que très urbanisée et industrialisée, cette région trinationale compte de nombreuses terres agricoles. Les exploitants agricoles constituent un important secteur économique non seulement en accueillant les touristes, mais aussi en produisant des denrées alimentaires. En outre, ils jouent un rôle essentiel dans l'entretien des paysages que l'on découvre par exemple sur les versants du Jura suisse, de la forêt du Palatinat du Sud, en Forêt-Noire ou dans les Vosges.

Ce n'est donc pas un hasard si la Conférence du Rhin supérieur, dans sa volonté de renforcer la coopération transfrontalière trinationale, a très tôt tourné son regard vers l'agriculture. Le groupe de travail Agriculture joue tout naturellement un rôle charnière à cet égard et fait office d'interface pour les représentants des fédérations, des autorités et des établis-

sements de recherche des trois pays partenaires. Particulièrement attaché aux projets qui favorisent

Landwirtschaft
Agriculture



une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, le groupe travaille en étroite collaboration avec l'Institut Transfrontalier d'Application et de Développement Agronomique (ITADA).

De nombreux projets ont été impulsés par Dieter Blaeß, à la tête du département de l'agriculture, de la ruralité et des questions vétérinaires et agroalimentaires au Regierungspräsidium de Freiburg et président du groupe de travail pendant de nombreuses années. A ce titre, il a encouragé des projets dans le domaine de la formation initiale et continue. Entre 2013 et 2015, le partenariat Certi-Bio-Rhin, porté par le Regierungspräsidium de Freiburg et soutenu financièrement par le programme INTERREG, a ainsi généré des résultats concrets. Il visait à développer un réseau transfrontalier de formation professionnelle en agriculture biologique, afin que chaque pays partenaire bénéficie de l'expertise des autres et qu'émergent de nouvelles initiatives communes. L'accent était mis sur l'horticulture, la viticulture



De plus en plus populaire : la vente directe



et l'agriculture. Ce projet a permis d'effectuer une analyse complète des cursus de formation initiale et continue dans les différents pays, tout en s'efforçant d'harmoniser les contenus sur la base de normes européennes. Il a aussi ouvert la voie à la coopération transfrontalière en matière d'emploi, notamment par le biais d'échanges de personnel dans le cadre de stages d'observation.

Au sein du groupe de travail Agriculture, les groupes d'experts œuvrent eux aussi en faveur de la coopération transfrontalière. Le groupe d'experts Pêche est ainsi parvenu à mettre en place un permis de pêche transfrontalier. En 2013, en France, les associations de pêche du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ont organisé pour la première fois un examen de pêche reconnu aussi dans le Bade-Wurtemberg, en Rhénanie-Palatinat et en Suisse. C'est particulièrement important pour la pêche dans le Rhin, car les différents pays riverains n'appliquent pas les mêmes règles – périodes de fermeture de la pêche par exemple.

Le groupe d'experts Vin se consacre prioritairement au développement d'une viticulture respectueuse de l'environnement dans la région du Rhin supérieur. C'est aussi une plateforme d'échange sur la réglementation de la vini-viticulture au niveau de l'Union européenne.

Le groupe d'experts Chasse, enfin, a pour tâches non seulement l'étude et la gestion de certaines espèces animales, mais aussi l'élaboration de stratégies communes en matière de chasse et de protection. Plus généralement, ses membres s'attachent à développer la coopération transfrontalière en matière de chasse dans le cadre d'une approche qui intègre cette activité dans la gestion du territoire.

En novembre 2014, le groupe de travail Agriculture a organisé au Lycée agricole de Rouffach un séminaire consacré à l'agro-écologie dans le Rhin supérieur. Ce thème sera approfondi, notamment par le biais d'un projet INTERREG qui vise, d'une part, à réduire significativement le recours aux pesticides et aux engrais et, d'autre part, à promouvoir les produits phytosanitaires biologiques et l'agriculture écologique par la recherche, le conseil et la formation.



Rencontre d'apprentis pour découvrir l'agriculture écologique en Allemagne, en France et en Suisse



Les événements sportifs internationaux – et pas seulement les Jeux Olympiques ou les Coupes du monde de football – fascinent les foules. Alors pourquoi des compétitions transfrontalières ne trouveraient-elles pas leur public dans la région du Rhin supérieur ? D'autant plus qu'elles sont l'occasion, pour les habitants des trois pays voisins, de se rencontrer dans un cadre festif. Le contexte est propice : il existe en France, en Allemagne et en Suisse, un réseau dense d'associations sportives parfaitement organisées et assurant un travail remarquable.

Les habitants du Rhin supérieur sont particulièrement sportifs : un tiers d'entre eux – près de 2 millions – est membre d'une association sportive. Nombreux sont ceux à assurer des responsabilités ou à s'engager bénévolement pour la société civile.

Sport
Sport



Au sein de la Conférence du Rhin supérieur, le groupe de travail Sport s'est fixé pour tâche de renforcer les contacts transfrontaliers entre sportifs par le biais de projets communs. Car c'est une évidence : les manifestations sportives rendent visibles pour le plus grand nombre non seulement la Conférence du Rhin supérieur en tant que telle, mais aussi et surtout ses multiples initiatives en matière de coopération transfrontalière.

C'est ainsi qu'a été décerné pour la première fois en 2010 le Prix Sport du Rhin supérieur. Il récompense des associations, des projets, des manifestations et des particuliers qui se sont distingués par leur engagement transfrontalier dans le domaine du sport. Une récompense de 1 000 euros et un Prix sont décernés aux vainqueurs par le président de la Conférence du Rhin supérieur. Des manifestations sportives exemplaires - Dreiländerlauf à Bâle ou le Badisch-Elsässisches Jugendcamp – figurent parmi les projets retenus ces dernières années.





En 2015, la création du Pin Sport du Rhin supérieur – insigne sportif transfrontalier décerné après avoir assuré une partie des épreuves sportives dans un des pays voisins du Rhin supérieur – a permis de faire un pas de plus vers la coopération transfrontalière dans le domaine du sport. Le Kehler Fußballverein (club de football de Kehl), au sein duquel de nombreux Français et Suisses passent le Deutsches Sportabzeichen, met déjà en œuvre avec succès ce projet.

Le groupe de travail Sport, en collaboration avec le groupe de travail Education et formation, contribue également au dispositif Ticket2Nature. Ce programme permet à des jeunes de onze à quinze ans venus de plusieurs pays, de participer à des séjours d'une semaine en Forêt-Noire encadrés par des enseignants, pendant lesquels alternent sports de plein air, activités ludiques et réflexions sur des questions environnementales, économiques et sociales. L'objectif est de développer les compétences linguistiques et sociales ainsi que la conscience écologique des jeunes.





L'auteur Reinhard Reck

Reinhard Reck (60 ans) est rédacteur à la Mittelbadische Presse à Offenburg. Etabli à Strasbourg pour raisons familiales, il franchit le Rhin chaque jour pour se rendre à son travail et connaît donc par cœur les petits détails qui empoisonnent la vie quotidienne dans l'espace transfrontalier. « Certes, des barrières subsistent, mais la coopération trinationale a réalisé d'énormes progrès au cours des dernières décennies », souligne ce journaliste. « Ce qui semblait encore impossible dans les années 1990 apparaît parfois tout naturel aujourd'hui. »

Reinhard Reck suit et commente l'activité de la Conférence du Rhin supérieur avec un intérêt jamais démenti au fil des années. L'influence de cet organe trinational est indéniable à ses yeux. Grâce à un travail obstiné et à la réunion d'experts issus des trois pays partenaires au sein des différents groupes de travail, le chemin parcouru est considérable. « Pourtant, on ne peut ignorer que les frontières perdurent trop souvent dans les têtes », regrette Reinhard Reck. Raison de plus, selon lui, pour continuer à lutter contre les préjugés et promouvoir la coopération citoyenne dans la région du Rhin supérieur.



© Crédits photographiques

- P. 4 Staatskanzlei Rheinland-Pfalz
P. 5 Union européenne 2014 –
Parlement européen
P. 6 Archives de Strasbourg
P. 7 en haut : D-F-CH Conférence du Rhin supérieur;
en bas : J.-L. Stadler Conseil général
du Bas-Rhin
S. 8 Regio Basiliensis
P. 9 Regio Basiliensis
P. 11 Barbara Weber – www.biwipictures.fr
P. 12 Staatskanzlei Rheinland-Pfalz
P. 13 en bas : Regierungspräsidium Freiburg,
en haut : D-F-CH Conférence du Rhin supérieur
P. 14 en haut : Staatskanzlei Rheinland-Pfalz,
en bas : Erwin Vetter
P. 16 Kai Kricheldorf
P. 17 D-F-CH Conférence du Rhin supérieur
P. 18 en haut : Werner Schreiner
en bas : Petair - fotolia
P. 19 en haut : Région Alsace (Hedoin)
en centre : flyinger - fotolia
en bas : chalabala - fotolia
P. 22 Rothan Airdiasol
P. 23 Eduard Belser
P. 24 LAEHcmyk
P. 26 Syda Productions - fotolia
P. 25 Parlement des Jeunes du Rhin sup.
P. 27 en haut : Parlement des Jeunes du Rhin sup.
en bas : Kinder und Jugend im Kiosk e.V.
P. 28 Région Alsace (Isenmann)
P. 29 Gina Sanders - fotolia
P. 30 en haut : Michael Pfütze;
en bas : D-F-CH Conférence du Rhin supérieur
P. 31 en haut : smuki - fotolia
en bas : fotofrank - fotolia
P. 32 en bas : Dominique Uldry;
en haut : Historisches Museum der Pfalz
à gauche : Fleckenstein; rechts: Fischer
P. 33 Regierungspräsidium Freiburg
P. 34 SDIS 67
P. 35: D-F-CH Conférence du Rhin supérieur
P. 36 D-F-CH Conférence du Rhin supérieur
P. 37 ITADA
P. 38 en haut : Christian Mueringer - fotolia
en bas : Peter Suter (LBZ Liebeck)
P. 39 en haut : Organisation Triathlon Großweier
Wantzenau;
en bas : ATV Basel – Turn-Sportring Weil am
Rhein – St-Louis Running Club
P. 41 en haut : ATV Basel – Turn-Sportring Weil am
Rhein - St-Louis Running Club;
en bas : Organisation Triathlon Großweier
Wantzenau
P. 42 Ulrich Marx
P. 1 en bas : selensergen - Fotolia

Mentions légales :

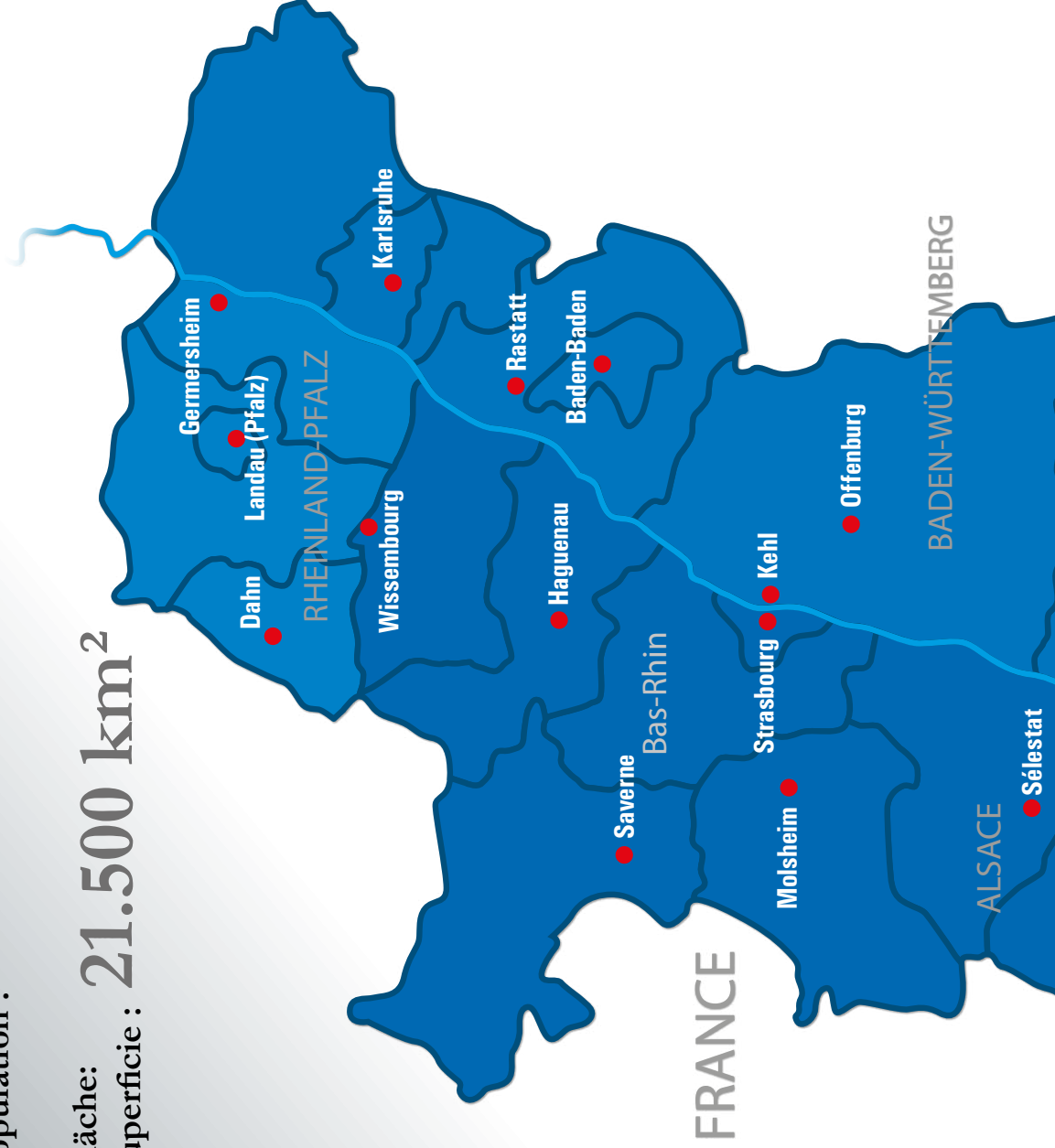
- Editeur :* 2015 · D-F-CH Conférence du Rhin supérieur, Secrétariat commun, Rehfusplatz 11, D 77694 Kehl,
www.conference-rhin-sup.org
Rédaction : Reinhard Reck
Relecture : Jürgen Oser, Marc Mackowiak, Manuel Friesecke, Erik Haase, Christine Reeb
Traduction : Hélène Mauler, wen eurl, F Bourgheim
Graphisme : Norbert Schiek, Xdream, D Karlsruhe

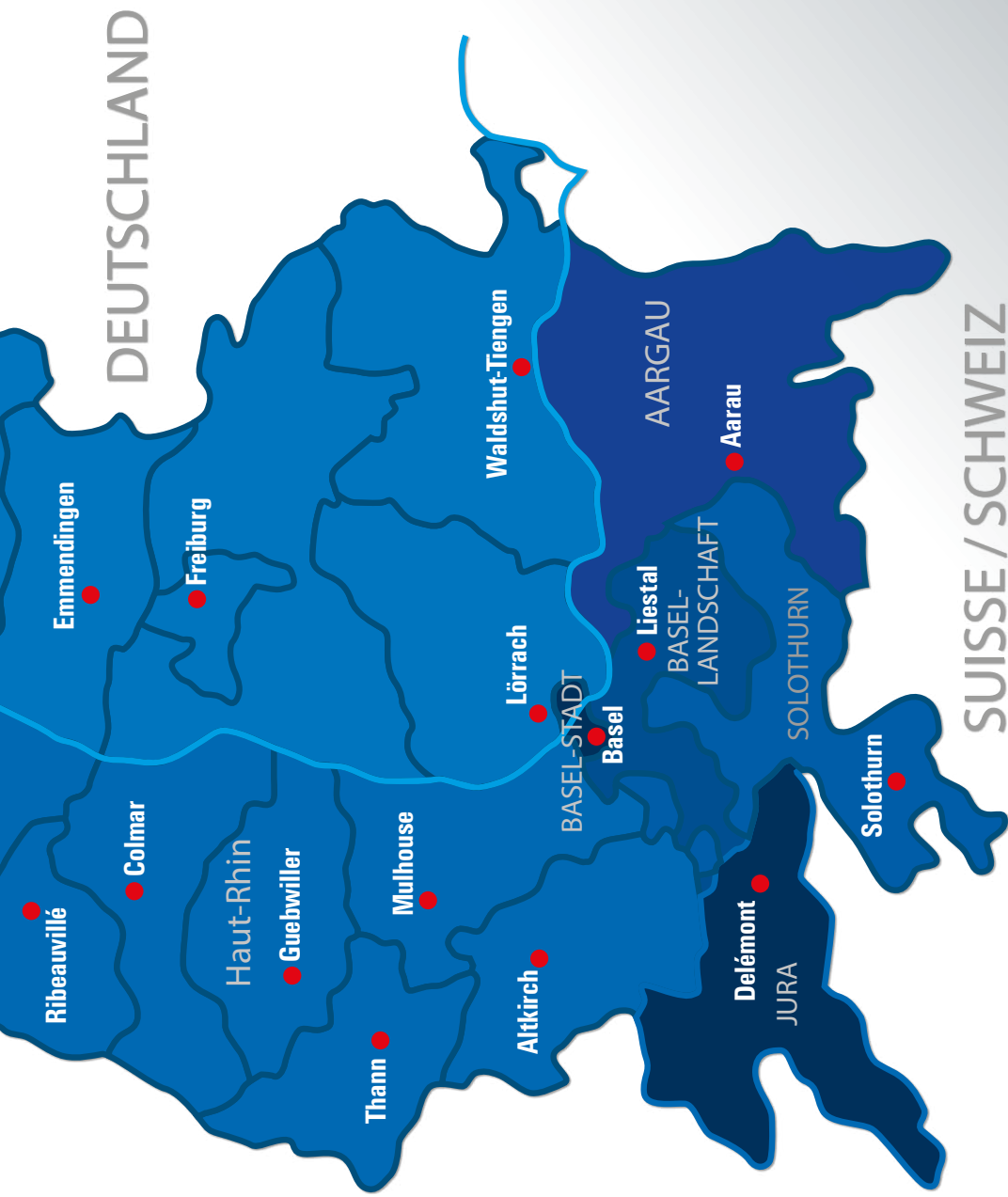
Le Rhin Supérieur en quelques chiffres

Der Oberrhein in Zahlen

Einwohner: **6 Mio.**
Population :

Fläche: **21.500 km²**
Superficie :





Dichte: **278 habitants / km²**
 Densité:

Grenzgänger:
 Travailleurs frontaliers : **93.300**

BIP: **234,5 Mrd.**
 PIB: